



អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា
Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia
Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens

ព្រះរាជាណាចក្រកម្ពុជា
ជាតិ សាសនា ព្រះមហាក្សត្រ

Kingdom of Cambodia
Nation Religion King
Royaume du Cambodge
Nation Religion Roi

អង្គជំនុំជម្រះសាលាដំបូង
Trial Chamber
Chambre de première instance

ឯកសារដើម
ORIGINAL/ORIGINAL
ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ (Date): 07-Feb-2013, 15:30
Sann Rada
CMS/CFO:

TRANSCRIPTION - PROCÈS
PUBLIC

Dossier n° 002/19-09-2007-CETC/CPI

29 janvier 2013
Journée d'audience n° 153

Devant les juges :

NIL Nonn, Président
Silvia CARTWRIGHT
YA Sokhan
Jean-Marc LAVERGNE
YOU Ottara
THOU Mony (suppléant)
Claudia FENZ (suppléante)

Les accusés :

IENG Sary
KHIEU Samphan

Pour les accusés :

SON Arun
Victor KOPPE
ANG Udom
Michael G. KARNAVAS
Anta GUISSÉ

Pour la Chambre de première instance :

SE Kolvuthy
DAV Ansan
Roger PHILLIPS

Pour les parties civiles :

PICH Ang
Elisabeth SIMONNEAU-FORT
Christine MARTINEAU
VEN Pov

Pour le Bureau des co-procureurs :

SENG Bunkheang
Dale LYSAK

Pour la Section de l'administration judiciaire :

UCH Arun

TABLE DES MATIÈRES

M. AL ROCKOFF (TCW-565)

Interrogatoire par Me Koppe..... page 2
Interrogatoire par Me Son Arun..... page 24
Interrogatoire par Me Guissé..... page 35

Tableau des intervenants

Langue utilisée sauf indication contraire dans le procès-verbal d'audience

Intervenants	Langue
Me ANG UDOM	Khmer
Me GUISSÉ	Français
Me KARNAVAS	Anglais
Me KOPPE	Anglais
M. LYSAK	Anglais
M. le juge Président NIL NONN	Khmer
M. ROCKOFF (TCW-565)	Anglais
Me SIMONNEAU-FORT	Français
Me SON ARUN	Khmer

1

1 PROCÈS-VERBAL

2 (Début de l'audience: 09h04)

3 M. LE PRÉSIDENT:

4 Veuillez vous asseoir. L'audience est ouverte.

5 Aujourd'hui, nous poursuivons la déposition du témoin Al Rockoff.

6 La Chambre laissera la parole aux équipes de défense.

7 Je demande à présent à la greffière, Mme Se Kolvuthy, de faire le
8 rapport quotidien à la Chambre sur le statut des parties.

9 [09.05.51]

10 LA GREFFIÈRE:

11 Monsieur le Président, Madame, Messieurs les juges, toutes les
12 parties à la procédure sont présentes, à l'exception de Me Kong
13 Sam Onn, conseil national de la défense, qui a dû s'absenter pour
14 des raisons personnelles.

15 M. Ieng Sary est présent dans la cellule de détention temporaire,
16 pour des raisons de santé.

17 Et Nuon Chea est à l'hôpital de l'Amitié khméro-soviétique. Il a
18 présenté un document par lequel il renonce à être présent aux
19 audiences pendant la partie... pendant la déposition du témoin Al
20 Rockoff, qui, lui, est présent dans le prétoire aujourd'hui.

21 M. LE PRÉSIDENT:

22 Merci.

23 La Chambre a bien reçu le document de renonciation remis par la
24 défense de Nuon Chea. Elle s'est prononcée sur cette question
25 hier.

2

1 Et, sans plus attendre, la parole est donnée à la défense de Nuon
2 Chea pour son interrogatoire du témoin.

3 [09.07.18]

4 INTERROGATOIRE

5 PAR Me KOPPE:

6 Merci, Monsieur le Président. Madame, Messieurs les juges,
7 bonjour.

8 Bonjour, Monsieur Rockoff. Je m'appelle Victor Koppe et je suis
9 conseiller international de la défense de Nuon Chea.

10 Q. Ma première question est la suivante: le Bureau des cojuges
11 d'instruction de ce tribunal vous a-t-il... est-il déjà entré en
12 contact avec vous pour mener un entretien avec vous?

13 M. ROCKOFF:

14 R. (Intervention non interprétée: microphone fermé)

15 Q. Avez-vous jamais été entendu par le Bureau des cojuges
16 d'instruction pendant l'instruction - pas devant la Chambre de
17 première instance, mais le Bureau des cojuges d'instruction de ce
18 tribunal?

19 [09.08.22]

20 M. LE PRÉSIDENT:

21 Monsieur Rockoff, veuillez attendre avant de répondre à la
22 question.

23 La parole est à l'Accusation.

24 M. LYSAK:

25 Merci, Monsieur le Président. J'ai en fait deux objections.

3

1 La première, c'est que je ne suis pas certain que le témoin
2 comprenne bien les différentes chambres... la différence entre
3 les différentes chambres de ce tribunal.

4 Et, deuxièmement, je ne vois pas l'intérêt... la pertinence de la
5 question pour savoir s'il y avait un entretien avec les cojuges
6 d'instruction.

7 [09.09.05]

8 Me KOPPE:

9 Eh bien, je voulais savoir si les juges d'instruction avaient
10 cherché à entendre ce témoin. En général, c'est le cas. Il
11 semblerait que ce témoin-ci soit l'exception à la règle, car tous
12 les témoins qui ont été entendus par la Chambre de première
13 instance avaient aussi eu une audition devant les cojuges
14 d'instruction au préalable, et c'est pourquoi je cherchais à
15 savoir si c'était le cas.

16 M. LE PRÉSIDENT:

17 Je crois bien avoir posé la question à M. Rockoff hier. Au début
18 de l'audience, en effet, je lui ai demandé s'il avait été entendu
19 par les enquêteurs travaillant pour le compte du Bureau des
20 cojuges d'instruction. Et donc nous considérons, Maître, votre
21 question comme répétitive, et le témoin n'a pas à y répondre.

22 Me KOPPE:

23 Non, mais je ne voulais pas savoir s'il avait été entendu par les
24 cojuges d'instruction, mais bien si le Bureau des cojuges
25 d'instruction était entré en contact avec lui pour pouvoir avoir

4

1 un entretien.

2 Mais je vais passer à autre chose.

3 [09.10.42]

4 Q. Monsieur Rockoff, vous avez dit hier que vous êtes venu à
5 Phnom Penh au printemps de l'année 1973. Vous avez dit aussi que
6 vous avez... que les bombardements américains ont pris fin le 15
7 août de l'année 1973. Pendant vos visites à l'extérieur de Phnom
8 Penh, en 1973, avez-vous vécu vous-même un bombardement par un
9 bombardier B52?

10 M. ROCKOFF:

11 R. Je ne l'ai pas vécu moi-même. On pouvait le voir, on pouvait
12 l'entendre, surtout dans la ville, car il y avait un cercle
13 d'acier entourant Phnom Penh, et le soir, la nuit, on entendait
14 les bombardements des B52. Mais je n'ai pas subi moi-même un
15 bombardement. Le plus près que j'ai été d'un site de
16 bombardements, c'était à quelques kilomètres.

17 [09.11.58]

18 Q. Avez-vous parlé à des gens qui, eux, l'ont vécu?

19 R. Je n'étais pas en mesure de mener des interviews avec les
20 réfugiés qui venaient. Ces interviews étaient faites par le
21 Comité international de la Croix-Rouge, CARE, et World Vision.
22 J'ai vu certains des résultats, par exemple, de bombardements
23 accidentels de Neak Loeung et des blessés qui avaient été ramenés
24 à l'hôpital à Phnom Penh. En tant que photographe, je ne mène pas
25 des interviews; j'accompagne des journalistes qui, eux, le font.

5

1 J'ai donc, oui, eu des contacts avec des gens qui avaient été
2 traumatisés et qui avaient été touchés par ces bombardements.

3 Q. Avez-vous vu les effets des bombardements dans les rizières et
4 dans les campagnes?

5 R. En effet, j'ai vu, dans les rizières, des cratères.

6 Q. Pouvez-vous nous décrire ce que vous avez vu?

7 [09.13.54]

8 R. C'est difficile pour moi de vous donner des détails de
9 l'aspect visuel. J'étais un certain temps... Bon, la plupart des
10 bombardements avaient lieu la nuit. J'ai des photos de gens qui
11 fuient les campagnes et des blessés, que j'ai tirées au cours des
12 deux ans où j'ai travaillé ici, mais je n'ai jamais été à
13 proximité des sites bombardés. Je ne l'ai jamais vu de très près.
14 J'ai toujours vu, en fait, les conséquences de ces bombardements.

15 Q. Avez-vous fait des reportages ou des essais photographiques
16 sur les effets des bombardements américains?

17 R. Vous parlez de reportage. Moi, je prenais des photos en tant
18 que photographe indépendant et je fournissais des photos au "New
19 York Times", à la "Associated Press" et parfois aussi les
20 magazines "Newsweek" et "Times".

21 [09.15.15]

22 Moi, j'étais au Cambodge et je n'avais pas accès... que très
23 rarement à des journaux et que très peu de magazines. Je ne
24 voyais donc pas exactement ce que l'on faisait des photos.

25 Et le 15 août 73, les bombardements ont pris fin, et cela a

6

1 changé la façon dont la guerre a été menée. Je dirai donc que,
2 pour la majeure partie des deux ans que j'ai passés ici, il n'y
3 avait pas de bombardements américains. Simplement, en fait, la
4 seule période était d'avril 73 à août 73, et c'est la période
5 pendant laquelle j'ai vécu, dans une certaine mesure, les
6 bombardements.

7 Q. Avez-vous toujours les négatifs de vos photos de cette
8 période?

9 R. Oui, j'ai mes pellicules en couleur, et aussi des
10 diapositives. Mes archives sont aux États-Unis.

11 Hier, on a parlé de certains imprimés que je n'ai pas été en
12 mesure de fournir au tribunal car ils avaient été endommagés par
13 un dégât d'eau. C'est dommage, car j'avais avec moi tout un
14 ensemble d'imprimés. Le reste est aux États-Unis. Les négatifs,
15 eux, n'ont pas été perdus.

16 Q. Vous avez dit hier, Monsieur Rockoff, qu'il y avait 2 millions
17 ou plus de réfugiés à Phnom Penh, à l'époque où vous y étiez.
18 Pouvez-vous nous dire d'où vous tirer ce chiffre, 2 millions ou
19 plus?

20 [09.17.15]

21 R. Le chiffre approximatif de 2 millions de réfugiés avait été
22 évoqué par certains des travailleurs d'assistance aux réfugiés
23 avec lesquels j'avais travaillé. J'avais fait un peu de travail
24 pour CARE. Il y avait une population, à Phnom Penh, d'environ 400
25 000, et on avait estimé qu'il y en avait 2 400 000 à Phnom Penh,

7

1 à la fin de la guerre. Très difficile d'avoir un calcul exact.
2 J'ai fait des photos pour le Comité international de la
3 Croix-Rouge. Il y avait une villa, à Phnom Penh, avec des
4 centaines de boîtes sur les étagères, et toutes pleines de... une
5 carte d'identification qui... Et chacune des cartes avait des
6 informations relatives à une famille ou à un individu qui était
7 venu. J'ai... je suis allé notamment, par exemple, à l'hôpital de
8 la Croix-Rouge à Kampong Chhnang, car ils avaient une équipe
9 médicale, et c'est là que j'ai reçu un éclat d'obus au cœur. Ici,
10 à Phnom Penh, il y avait les documents... d'autres... Un ensemble
11 de ces documents a été envoyé à Genève, et ils ont dit qu'ils
12 avaient documenté plus de 1 million de personnes.

13 [09.18.50]

14 Comme je l'ai dit hier, l'hôtel Cambodiana était un camp de
15 réfugiés géré par World Vision. Il y avait 23 000 personnes qui y
16 habitaient.

17 Donc, je ne peux pas vraiment vous donner un chiffre plus exact
18 que cette... que cette estimation à 2 millions.

19 Q. Monsieur Rockoff, pouvez-vous nous donner plus de détails sur
20 les conditions de vie des autres réfugiés à Phnom Penh - pas les
21 23 000 au Cambodiana, mais dans d'autres parties de la ville?
22 Est-ce que vous en savez quelque chose? Pouvez-vous nous en
23 parler?

24 R. Il y avait beaucoup de réfugiés qui vivaient dans des parcs,
25 qui se déplaçaient dans différents endroits de la ville alors que

8

1 les Khmers rouges lançaient des obus de 107 millimètres sur Phnom
2 Penh. Il y en avait sur le côté est du Mékong. Lorsque des
3 roquettes étaient tirées sur des parties de Phnom Penh où il y
4 avait beaucoup de réfugiés, il y aurait un exode de milliers de
5 personnes qui passaient à un autre quartier de la ville.

6 [09.20.11]

7 Beaucoup d'arbres ont commencé à mourir. Les gens en coupaient
8 des branches ou retiraient de l'écorce pour pouvoir faire de la
9 cuisine. Il y avait beaucoup de feux de cuisson. Et d'ailleurs
10 l'air était... il y avait beaucoup de fumée.

11 Les camps de réfugiés étaient aux... en périphérie de la ville,
12 sauf le Cambodiana, mais il y avait beaucoup de familles qui
13 refusaient d'aller dans les camps de réfugiés; ils voulaient
14 simplement venir à Phnom Penh, et c'est pourquoi il y avait
15 beaucoup de gens qui auraient pu vivre dans des camps, mais
16 finalement... des parcs, comme par exemple le parc que l'on
17 retrouve devant l'hôtel Le Royal. Dans ce parc, il y avait des
18 centaines de réfugiés qui vivaient dans les buissons, qui se
19 construisaient un abri puis allaient chercher de la nourriture là
20 où ils pouvaient dans la ville. Beaucoup de réfugiés n'étaient
21 pas dans le système de camps.

22 Le Stade olympique était aussi un camp, et j'ai, à l'occasion,
23 fait des photos de familles. Des fois, l'armée venait avec des
24 sacs de riz et essayait de s'occuper de ces familles car beaucoup
25 de ces familles étaient en fait les familles de soldats décédés

9

1 qui ne voulaient pas aller dans un camp de réfugiés ordinaire.

2 Donc, beaucoup de ces familles ont choisi de vivre dans le stade,
3 dans la partie supérieure du stade.

4 [09.21.52]

5 Il y avait des gens qui occupaient des villas abandonnées. Si
6 vous aviez une famille à Phnom Penh, avec un peu de chance, vous
7 pouviez habiter chez eux. Et il y avait des milliers de
8 sans-abris qui erraient dans les rues.

9 À la fin de la guerre, vers le 14 ou le 15 avril, j'ai pris des
10 photos d'un exode en masse de personnes qui fuyaient des tirs de
11 roquette et d'autres types d'obus qui arrivaient... ils
12 arrivaient de Takhmau et se dirigeaient vers le nord. Des
13 milliers de personnes. Et je ne peux pas vous dire combien,
14 mais... Et eux fuyaient cette partie de Phnom Penh.

15 Le 17 avril, le jour de la chute de Phnom Penh, il y avait des
16 milliers de réfugiés autour de l'hôtel Le Royal. Ils n'ont pas pu
17 entrer. La Croix-Rouge avait déclaré l'hôtel une zone
18 internationale, mais cela n'avait pas été reconnu par les Khmers
19 rouges, et les gens tentaient désespérément d'entrer dans
20 l'hôtel.

21 [09.23.21]

22 Q. Monsieur Rockoff, pensez-vous être en mesure de dire à la Cour
23 s'il y avait... si votre perspective ou votre point de vue avait
24 changé vers la mi-avril 75, par rapport à votre état d'esprit en
25 avril 73?

10

1 R. Pour être précis, la première fois que je suis venu à Phnom
2 Penh était en 1970. Je suis venu au Cambodge à cette période, au
3 moment de l'incursion américaine en territoire cambodgien.

4 C'était une ville très propre, l'état des routes était très bon,
5 et il n'y avait aucun réfugié.

6 Je suis revenu au Cambodge pendant deux ans à partir d'avril
7 1973. La guerre était déjà en cours, et là il y avait beaucoup de
8 réfugiés, et la ville était bien différente. Et il y avait des
9 forces militaires partout; c'était une ville en état de siège.

10 [09.24.48]

11 Q. Vous comparez entre... vous faites une comparaison entre 70 et
12 73. Pouvez-vous nous dire la différence que vous avez remarquée
13 entre 1973 et 1975?

14 R. La situation était très tendue en 1975, et j'avais aussi le
15 sentiment personnel que... qu'on ne pouvait pas gagner. À voir
16 les résultats de la guerre du Vietnam et la participation
17 américaine... Ici, les choses languissaient; je ne voyais que très
18 peu de chances pour une victoire du régime de Lon Nol. C'était
19 une guerre d'attrition, alors que les États-Unis se trouvaient
20 embourbés au Vietnam.

21 Q. Savez-vous comment les réfugiés, à Phnom Penh, obtenaient de
22 la nourriture entre 1973 et 1975?

23 R. Ceux qui n'étaient pas dans un système de camp de réfugiés
24 n'étaient pas nourris sur une base régulière. Les gens partaient
25 à la recherche de nourriture et en trouvaient là où ils

11

1 pouvaient. Dans la période où j'étais ici, il y avait un certain
2 nombre de maisons le long du fleuve. Les... Il y avait des bateaux
3 qui arrivaient du Vietnam, le long du Mékong, avec des munitions
4 et plusieurs tonnes de riz. Donc, ceux qui débarquaient les
5 péniches étaient bien souvent des réfugiés de la rue qui étaient
6 mis au travail, et certains de ces réfugiés avaient des façons
7 assez créatives de voler du riz.

8 [09.27.03]

9 Je vais vous donner un exemple. Par exemple, ils portaient des
10 manches longues même s'il faisait chaud, et puis il y avait
11 peut-être un petit entonnoir au bout, ils mettaient le sac de riz
12 sur leur épaule et piquaient le sac avec leur entonnoir et
13 pouvaient le rattraper le long de leur manche. J'ai des photos de
14 gens avec des... des manteaux qui ont l'air d'être remplis de
15 duvet, comme on verrait en Chine, mais qui sont en fait pleins de
16 riz. Ils avaient trouvé des façons de survivre, et tout ce qui
17 était comestible et qui pouvait pousser à Phnom Penh a disparu.
18 Quant aux soldats, eux pouvaient en général nourrir leurs
19 familles car ils recevaient une ration de riz. Mais, si vous
20 étiez la famille d'un soldat mort, il n'y avait rien pour vous.
21 Et, s'ils ne voulaient pas aller dans un camp de réfugiés, ils
22 allaient au Stade olympique, et l'armée donnait quelques sacs de
23 riz à ces gens. Bon, c'était un régime alimentaire assez simple,
24 pas très équilibré: poisson salé... Il n'y avait pas beaucoup de
25 poisson frais à Phnom Penh.

12

1 [09.28.31]

2 Q. Monsieur Rockoff, à l'époque où vous habitiez à Phnom Penh, le
3 prix des denrées a changé de façon assez dramatique, n'est-ce
4 pas?

5 R. Les prix augmentaient, oui, mais je ne peux pas vous donner
6 une idée de pourcentage ou de taux d'inflation. Et il était
7 difficile de se procurer de la nourriture pour les Khmers
8 ordinaires, mais, si vous aviez de l'argent, vous pouviez acheter
9 de la nourriture; voilà la différence. Il y avait des Cambodgiens
10 qui avaient apporté de la nourriture à Phnom Penh. Il y avait de
11 petites compagnies aériennes qui faisaient venir des produits
12 agricoles de la campagne. Phnom Penh dépendait de sources
13 externes pour ses... son approvisionnement en nourriture.
14 Quant aux prix des denrées, je ne suis pas tout à fait en mesure
15 de répondre à votre question car je n'achetais pas la nourriture
16 dans les marchés.

17 Q. Monsieur Rockoff, hier, lorsque vous avez décrit la situation
18 des réfugiés à Phnom Penh... Et je vais faire une paraphrase, donc
19 vous me corrigerez si je déforme vos propos. Mais vous avez
20 suggéré que, comme il y avait tant de réfugiés à Phnom Penh, il
21 n'était pas surprenant de constater qu'ils sont rentrés là d'où
22 ils venaient. Pouvez-vous faire un commentaire là-dessus?

23 [09.30.10]

24 R. Durant les semaines qui ont précédé le 17 avril, des bruits
25 circulaient comme quoi, à la fin de la guerre, tout le monde

13

1 retourneraient là d'où ils venaient avant la guerre. Pour la
2 plupart des gens, c'est ce qu'ils voulaient. Les gens ne
3 voulaient pas rester à Phnom Penh; ils avaient fui la campagne
4 pour des raisons de sécurité.

5 Q. Comment le saviez-vous? Avez-vous parlé de cela avec des
6 réfugiés, quant au fait qu'ils devaient retourner?

7 R. Je n'ai pas parlé avec des réfugiés quant à la nécessité de
8 retourner. Certains photographes et journalistes cambodgiens que
9 je fréquentais, avec qui j'allais sur le terrain, me disaient des
10 choses, interprétaient... Eux disaient ce genre de choses: "Quand
11 la guerre sera finie, chacun retournera là d'où il vient." Je ne
12 peux pas imaginer que beaucoup des 2 millions de réfugiés
13 souhaitent rester après la fin de la guerre. Désolé de ne pas
14 confirmer cela, mais je dois supposer que les réfugiés voulaient
15 rentrer.

16 [09.31.43]

17 Par ailleurs, le 17 avril, il n'y a pas eu de véritable
18 résistance lorsqu'on a dit aux gens de quitter Phnom Penh. Pour
19 certains, c'était frustrant, comme je l'ai appris plus tard par
20 ce que j'ai lu. Il y avait des gens qui étaient venus à Phnom
21 Penh en venant d'une direction donnée et avaient dû repartir dans
22 une autre direction. C'est malencontreux, la façon dont ça a été
23 fait par la suite, à la campagne, mais, pour le jour initial de
24 la libération, les gens voulaient croire qu'ils pouvaient aller
25 où ils le souhaitaient. Par ailleurs, on disait que les

14

1 Américains allaient bombarder Phnom Penh et qu'il fallait partir.
2 Beaucoup de gens s'étaient réfugiés à Phnom Penh pour échapper
3 aux bombardements, et donc il leur était facile de croire à ce
4 motif.

5 Q. Vous dites qu'il n'y avait pas de véritable résistance lorsque
6 les gens ont quitté Phnom Penh, le 17 avril. Pourriez-vous
7 préciser? Sur quoi vous fondez-vous?

8 R. Je n'ai pas observé de résistance en ma présence. On entendait
9 des explosions de grenades, des tirs au loin. Parfois, on
10 entendait ce bruit, on ne savait pas d'où il venait.

11 Le seul endroit où il y a eu des combats prolongés qui ont duré
12 près d'une semaine après le 17 avril, c'était sur la route vers
13 l'endroit qu'on appelle aujourd'hui Choeng Ek, "les champs de la
14 mort". Il y avait une verrerie; il y avait une unité de
15 l'aviation cambodgienne qui a tenu bon jusqu'au dernier moment.

16 Il y avait des explosions de mortiers. Eux ont combattu. Ils ont
17 tenu une semaine; ils ne pouvaient pas s'échapper. Ça a été la
18 seule résistance significative dont j'ai eu connaissance. Ils
19 étaient coincés dans la verrerie.

20 [09.34.28]

21 Q. Donc, vous dites n'avoir constaté aucune résistance réelle de
22 la part des civils à Phnom Penh, le 17 avril, n'est-ce pas?

23 R. Les Khmers rouges avaient des AK, la force des armes. Que
24 pouvait-on faire? Vous êtes là avec votre famille, ils vous
25 disent de partir. Que feriez-vous?

15

1 Q. Monsieur Rockoff, peut-on dire qu'à compter du moment où vous
2 avez vu pour la première fois un soldat khmer rouge entrer dans
3 Phnom Penh, à 8 heures du matin, le 17 avril, et jusqu'au moment
4 où vous êtes entré dans l'ambassade, en 75... peut-on dire que vous
5 avez eu des contacts avec un nombre significatif de soldats
6 khmers rouges dans les différents quartiers de la ville de Phnom
7 Penh?

8 R. Si l'on parle de contacts avec les Khmers rouges le 17 avril,
9 personnellement, j'étais parmi eux. J'ai vu un véhicule qui
10 allait dans le sens où, moi, j'allais. Je suis monté à bord; j'ai
11 pu le faire. Je savais aussi que je devais rester près de ceux
12 qui semblaient être aux commandes, parce que les gens d'un
13 certain rang ne m'embêteraient pas. Pendant les deux premières
14 heures, j'ai pu me déplacer dans Phnom Penh.

15 [09.36.10]

16 Mais, pour ce qui est des contacts personnels avec eux, non, ça
17 n'a pas été le cas. Je ne parle pas couramment le khmer. Je
18 connaissais des journalistes, donc je n'ai pas dû avoir à
19 recueillir des informations personnellement. Les contacts
20 personnels que j'ai eus, ça a pu être dans un véhicule, au sud du
21 monument de l'Indépendance; le véhicule s'est arrêté.

22 Pour ce qui est de conversations avec ceux qui étaient à bord du
23 véhicule avec moi et des Khmers rouges qui passaient... Les Khmers
24 rouges allaient vers le nord, donc j'ai abandonné l'idée d'aller
25 vers le sud et je suis retourné vers l'ambassade américaine

16

1 abandonnée cinq jours plus tôt. Je suis resté là. Il y avait
2 beaucoup d'étudiants qui montaient à bord des véhicules khmers
3 rouges. Les relations étaient amicales à ce stade-là. Il y avait
4 un étudiant qui parlait anglais qui était à bord. Il essayait
5 sans cesse de me parler, et, moi, je ne voulais pas parler
6 anglais. Il riait de moi et il disait: "Ah bon! Vous êtes
7 Américain!" Je suis parti parce que je ne voulais pas avoir ce
8 type de conversation. Ça a été les contacts les plus personnels
9 que j'ai eus, et c'était très éprouvant.

10 Mais, non, je n'ai pas eu de contacts personnels avec des Khmers
11 rouges. Ce matin là, j'ai pris des photos, j'étais parmi eux.

12 Personne ne m'a posé de question, rien du tout.

13 [09.37.58]

14 Puis il y a eu l'incident à l'hôpital Preah Ket Mealea ce
15 matin-là. On a été emmenés vers le pont japonais. Personne ne
16 nous a demandé qui nous... qui nous étions, et tant mieux car,
17 quand Dith Pran a dit que nous étions des journalistes français
18 qui couvrions la victoire, bien sûr, personne n'a remis ça en
19 question. Nous avons eu beaucoup de chance.

20 Q. Compte tenu de votre expérience de ces journées-là,
21 décririez-vous les soldats khmers rouges comme étant un groupe
22 monolithique, homogène, ou bien y avait-il des différences quant
23 à la manière dont ils s'habillaient ou dont ils agissaient?

24 R. Les Khmers rouges avaient des équipements divers dans
25 différentes régions du pays. Certains avaient des AK,

17

1 principalement. Il y avait d'autres unités khmères rouges qui
2 avaient des M16, sur les champs de bataille. Il y avait donc
3 différentes armes utilisées.

4 Excusez-moi; j'ai perdu le fil de ma pensée.

5 [09.39.32]

6 Les Khmers rouges avaient accès à beaucoup d'armes. Il y avait
7 beaucoup de munitions. Vers la fin, les munitions des AK ont
8 changé; elles venaient de sources américaines. Les Khmers rouges
9 obtenaient des cargaisons de camion de munitions de Lon Nol, les
10 munitions traceuses des AK, qui laissent une trace verte, par
11 exemple, alors que les munitions américaines étaient rouges.

12 C'était un changement intéressant.

13 Les Khmers rouges avaient parfois de bons uniformes, pour
14 certains d'entre eux. Ils semblaient assez bien équipés. Les
15 uniformes étaient usés, le matériel était déjà utilisé.

16 Q. Avez-vous des... avez-vous vu des différences de comportement
17 entre les différents groupes de soldats khmers rouges?

18 [09.40.45]

19 R. Je dirais qu'il y avait différents éléments: un groupe de 600
20 qui ont rallié le camp de Lon Nol - avant cela, ils étaient dans
21 une pagode, pas très loin d'ici, Angk Snuol, près de la route -;
22 il y avait les Khmers romluos, qui se considéraient comme des
23 royalistes favorables à Sihanouk. Ils avaient quitté le reste du
24 mouvement. L'ambassade américaine les aidait à se rallier au
25 gouvernement. Il y a eu une grande cérémonie. Lon Nol était

18

1 présent. Il y avait beaucoup d'armes qui ont été rendues, bien
2 sûr non sans vérifier s'il y avait des balles dedans. C'était un
3 grand spectacle.

4 Puis, l'armée était censée garder le groupe intact. Ils ont tous
5 été envoyés vers Sihanoukville. Ils n'ont pas été payés. Ils se
6 sont évaporés dans la nature, plus ou moins. Ce groupe-là avait
7 fait défection vers le camp de Lon Nol, et ils n'ont pas obtenu
8 du régime de Lon Nol le respect des conditions de l'accord. Ce
9 n'était pas comme les autres Khmers rouges. Comme je l'ai dit,
10 c'étaient des Khmers "rumdos" et ils étaient royalistes. Mais
11 c'était très intéressant, par la suite, de discuter avec ces
12 gens, parler de leurs tactiques, de leur équipement. Tout était
13 resté identique malgré leur changement d'allégeance. C'était une
14 unité très intéressante.

15 [09.42.38]

16 Q. Savez-vous s'il y avait une différence entre les factions des
17 Khmers rouges au nord de Phnom Penh et au sud de Phnom Penh ce
18 jour-là, le 17 avril?

19 R. Si ça a été le cas, je n'en étais pas au courant à l'époque.

20 Q. Est-ce que des soldats khmers rouges ont semblé ignorer les
21 caractéristiques d'une grande ville ce jour-là?

22 R. J'ai beaucoup de photos de Khmers rouges, le 17 avril, qui
23 regardent les bâtiments et d'autres choses avec beaucoup
24 d'étonnement. Au carrefour de Sihanouk et de Monivong, un camion
25 est passé. De la glace et des cannettes de soda ont été

19

1 débarquées. Certains de ces Khmers rouges n'avaient pas vu de
2 glace depuis bien longtemps ou bien ils n'en avaient jamais vue;
3 ils étaient très étonnés. Ils cherchaient des cigarettes, ils en
4 demandaient aux gens. Ils utilisaient la langue gestuelle
5 internationale.

6 [09.44.12]

7 Ce matin-là, ils étaient de bonne humeur, sauf pour ce qui est de
8 la démarche... de l'attitude lugubre de ceux qui venaient du sud
9 par le monument de l'Indépendance. Il y avait eu beaucoup
10 d'échanges de feux, un énorme incendie qui avait englouti des
11 milliers de maisons de l'autre côté du pont Monivong, la veille
12 au soir, avant le 17 avril. Je ne suis pas étonné que ces Khmers
13 rouges-là se comportaient ainsi. Les combats avaient été très
14 intenses avec ce qui restait du régime de Lon Nol qui essayait de
15 les empêcher de traverser le pont.

16 Q. Certains des soldats khmers rouges semblaient-ils plus
17 stricts, plus sérieux que d'autres?

18 R. Oui. Les plus sérieux, en général, étaient plus âgés, mais je
19 pense que c'est la norme dans n'importe quelle armée. Quant à la
20 discipline, ils étaient bien contrôlés. Il n'y avait pas de signe
21 visible de leur rang. Les gens d'une compagnie savaient qui
22 étaient leurs camarades, qui étaient leurs chefs. Ils étaient
23 très disciplinés, très organisés, du moins en ma présence.

24 [09.45.50]

25 Comme je l'ai dit hier, Christoph Maria Fröhder, le caméraman

20

1 autrichien qui a filmé et dont AP a repris l'image d'un Khmer
2 rouge tirant avec son pistolet calibre .45... On voit qu'il brandit
3 son arme dans les airs. Apparemment, il donnait des ordres à ses
4 soldats; il leur disait de sortir du magasin près du Phsar Thmei.
5 Je ne sais pas s'il leur disait d'arrêter de piller. Je ne sais
6 pas s'ils pillaient, mais les Khmers rouges cherchaient toujours
7 des cigarettes. Je sais que ça semble bizarre, mais il y avait
8 beaucoup de fumeurs parmi eux.

9 Q. Savez-vous s'il y avait une corrélation entre l'endroit où se
10 trouvaient les Khmers rouges et leur attitude?

11 R. Excusez-moi, je n'ai pas saisi la nuance de la question
12 concernant les attitudes.

13 Q. Est-ce que certains soldats semblaient plus stricts, plus
14 sérieux que d'autres? Et ma question est de savoir s'il y avait
15 une corrélation entre le secteur de la ville où ces soldats
16 étaient et leur attitude?

17 [09.47.40]

18 R. Pour ce qui est des attitudes telles que je les ai perçues,
19 c'est le groupe qui allait vers le nord qui se comportait le plus
20 mal. C'est pour ça que je suis parti rapidement, surtout parce
21 qu'il y avait cet étudiant qui ne cessait de me dire: "Vous êtes
22 Américains? Vous êtes Américains?" Après quelques minutes, je
23 suis parti. Les soldats qui allaient vers le nord étaient
24 fatigués, d'humeur sombre, et c'était compréhensible.

25 Certains Khmers rouges sont entrés dans Phnom Penh; ils n'avaient

21

1 pas l'air sales ou fatigués. Il y avait un groupe dont j'ai parlé
2 hier. J'ai dit qu'ils étaient bien habillés. C'étaient les faux
3 Khmers rouges. Ils avaient des casquettes, de très jolis
4 uniformes, des bottines bien cirées. C'était les faux Khmers
5 rouges. Comme je l'ai dit, ils étaient au Ministère de
6 l'information au début de la journée, mais par la suite on ne les
7 a plus vus.

8 [09.49.04]

9 Les Khmers rouges qui sont arrivés au centre-ville sur des
10 blindés, qui allaient vers le nord en passant devant l'ambassade
11 de France pour aller chercher certains des cadres et les ramener
12 en ville, eux, ils semblaient de bonne humeur. Certains cadres
13 avaient des haut-parleurs. Ils annonçaient que la guerre était
14 finie. C'était leur système de communication, de relation
15 publique. C'était exactement ce que les gens voulaient entendre.
16 J'ai pris les photos de milliers de personnes devant l'ancienne
17 cathédrale catholique qui se trouvait près de l'hôtel Royal, qui
18 a été détruite. Il y avait plusieurs milliers de réfugiés qui
19 écoutaient les cadres, et avec eux... Donc, ils les ont... ils sont
20 allés vers le Ministère de l'information. Les gens étaient de
21 bonne humeur, beaucoup souriaient. On le voit sur les photos que
22 j'ai prises durant ces premières heures. L'atmosphère n'était pas
23 lugubre à ce moment-là.

24 Q. Vous souvenez-vous de quelqu'un du nom de Douglas Sapper?

25 R. Oui.

22

1 Q. Qui était Douglas Sapper?

2 [09.50.43]

3 R. C'est un Américain, un ancien combattant. Il a travaillé ici.

4 Vers la fin, il travaillait pour une compagnie aérienne

5 américaine. Il y en avait peut-être une dizaine, ici, des

6 compagnies aériennes. Il était chef de la sécurité pour une

7 compagnie aérienne. Il était ici. À la fin, il était à

8 l'ambassade de France avec nous-autres. C'est l'un de ceux qui

9 voulaient partir mais qui étaient restés coincés ici. Je ne le

10 connais pas bien. Je ne connaissais pas Douglas Sapper avant

11 cette période que nous avons passée ici. Avant de travailler pour

12 la compagnie aérienne, je ne sais pas ce qu'il faisait.

13 Q. Durant cette période, avez-vous discuté avec M. Sapper au

14 sujet des troupes khmères rouges à Phnom Penh?

15 R. Je ne peux pas dire que j'ai parlé des troupes khmères rouges

16 ou de quoi que ce soit avec Douglas Sapper. Il en savait encore

17 moins que moi, je pense, de par la nature de son travail. Il

18 n'avait pas beaucoup de contacts avec ces gens. Il s'occupait

19 d'autre chose; il travaillait pour une compagnie aérienne. Je

20 n'ai jamais parlé avec lui de ces choses.

21 [09.52.25]

22 Q. Je passe au dernier thème. Avez-vous vu le film "La

23 Déchirure", réalisé par Roland Joffé?

24 R. On me pose toujours cette question. La première fois que je

25 suis revenu ici, en 1989, on m'a posé la question: "Vous avez-vu

23

1 'La Déchirure'?" Je marchais en rue, les chauffeurs de tuk-tuk me
2 posaient la question.

3 Bien sûr que j'ai vu le film, plusieurs fois. J'ai mon propre
4 avis sur ce film - je ne tiens pas nécessairement à le partager
5 avec le public -, quant à la façon dont je suis dépeint dans le
6 film. Je pense que c'est une œuvre d'art. Il y a là certaines
7 erreurs quant aux faits qui sont représentés, mais c'est un film
8 important qui a permis de faire en sorte que la tragédie du
9 Cambodge ait été portée à la connaissance de la communauté
10 internationale. Ce film a montré au monde que la guerre du
11 Cambodge, ce n'était pas la guerre du Vietnam; c'était bien
12 différent. J'ai quelques critiques du fait de certaines erreurs
13 et de la façon dont ils ont dépeint certaines personnes, dont
14 moi, mais c'est un bon film, c'est un film important.

15 [09.54.26]

16 Q. Si j'ai posé la question, c'est parce que j'ai regardé à
17 nouveau ce film dimanche passé, et, apparemment, une bonne partie
18 de votre déposition d'aujourd'hui et d'hier se retrouve dans ce
19 film.

20 Le réalisateur de ce film a-t-il procédé de façon fidèle?

21 M. LE PRÉSIDENT:

22 Témoin, veuillez attendre.

23 La parole est au coprocureur international.

24 M. LYSAK:

25 Merci, Monsieur le Président. Objection.

24

1 Premièrement, ce film n'est pas un élément de preuve présenté
2 devant la Chambre. Celle-ci n'est pas là pour critiquer ce film.
3 C'est une mise en scène de certains évènements, ce n'est pas un
4 compte-rendu factuel. Je ne vois pas l'intérêt de passer du temps
5 à comparer des évènements réels avec un film qui n'est pas une
6 pièce du dossier.

7 Me KOPPE:

8 Je retire ma question.

9 Merci, Monsieur Rockoff. Merci beaucoup d'avoir répondu à mes
10 questions.

11 [09.56.15]

12 INTERROGATOIRE

13 PAR Me SON ARUN:

14 Bonjour, Monsieur le Président. Bonjour, Mesdames, Messieurs les
15 juges. Bonjour à tous. Je m'appelle Son Arun. Je suis l'avocat
16 cambodgien de Nuon Chea. J'ai très peu de questions à poser.

17 Q. Première question. Vous êtes un photographe professionnel.
18 Est-ce que vous travaillez comme indépendant ou bien est-ce que
19 vous travaillez pour certaines publications?

20 M. ROCKOFF:

21 R. J'ai travaillé deux ans au Cambodge comme photographe
22 indépendant. Mes photos étaient vendues à différents organes de
23 presse. Je n'étais pas sous contrat. C'est ce qu'on appelle un
24 photographe free-lance, soit indépendant.

25 [09.57.29]

25

1 Je suis autodidacte en photo. Je n'ai pas de diplôme
2 universitaire en photographie. Je suis un autodidacte. La photo
3 m'intéresse depuis mes 13 ans. Il m'a fallu beaucoup d'années
4 pour y arriver, mais je ne travaille pas pour une entreprise.
5 Donc, à la fin de la guerre, en 75, j'ai décidé de rester ici,
6 seul, alors même que je ne travaillais pas. Ce qui m'intéressait,
7 c'était de laisser une trace historique des évènements. J'espère
8 avoir répondu à votre question.

9 Q. Merci, Monsieur Rockoff.

10 Question suivante. Vous avez dit que vous aviez passé deux mois
11 au Cambodge et que, de 70 à 73, vous étiez à Phnom Penh, tandis
12 que, de 73 à 75, la situation au Cambodge est devenue encore plus
13 chaotique. Après ça, en 75, vous avez quitté Phnom Penh, si j'ai
14 bien compris ce que vous avez dit, en tout cas.

15 Je ne suis pas sûr d'avoir bien noté les dates. Quand avez-vous
16 quitté Phnom Penh? Pouvez-vous le répéter?

17 [09.59.15]

18 R. Je faisais partie du deuxième convoi d'étrangers ayant quitté
19 l'ambassade de France pour aller à la frontière thaïlandaise. Je
20 ne sais plus bien la date de l'arrivée du premier convoi. Je
21 pense que nous sommes arrivés le 9 mai... le 8 ou le 9. Je crois
22 que c'était le 9. C'est ce jour-là que les derniers étrangers ont
23 quitté le Cambodge.

24 Je n'étais pas là début 70. Je suis revenu en avril 73. J'étais
25 au Cambodge pendant les deux mois de l'incursion américaine, puis

26

1 je suis retourné au Vietnam. À ce moment-là, je faisais partie de
2 l'armée américaine, raison pour laquelle je me suis retrouvé au
3 Cambodge en 70. Les deux années que j'ai passées ici comme
4 photographe, là, j'étais un civil. J'avais quitté l'armée et
5 j'étais donc un civil.

6 [10.00.47]

7 Q. Merci, monsieur Rockoff.

8 J'ai ma dernière question. En réponse à une question que mon
9 confrère vous a posée, vous avez dit qu'en 1970, à Phnom Penh,
10 vous avez vu un groupe de Khmers rouges... un groupe de soldats
11 khmers rouges à Phnom Penh, qu'il y avait deux groupes
12 différents. Il y en avait un, c'étaient les vrais Khmers rouges,
13 et l'autre groupe qui n'étaient pas vraiment des soldats khmers
14 rouges. Pouvez-vous nous donner plus de détails? Comment
15 pouviez-vous distinguer les vrais Khmers rouges des faux Khmers
16 rouges?

17 R. Comme j'ai dit, les faux Khmers rouges ou les "phonies", comme
18 on les appelait, étaient bien habillés; ils avaient des bottes
19 bien cirées. C'étaient des gens qui avaient un uniforme propre.
20 Ils avaient une casquette avec des lettres dorées.

21 [10.02.04]

22 Le fait qu'ils se soient présentés au Ministère de
23 l'information... Je n'ai jamais vu ces personnes ailleurs à Phnom
24 Penh. C'était un petit groupe de gens qui se sont rendus au
25 Ministère de l'information. Et, par exemple, Sydney Schanberg, du

27

1 "New York Times", a écrit là-dessus, et d'autres personnes aussi.
2 Je n'avais jamais entendu le nom... ou plutôt, le nom qu'on a donné
3 à ce groupe, je l'avais... je l'ai entendu beaucoup plus tard, mais
4 ce n'étaient pas de vrais Khmers rouges. On pouvait voir qu'il y
5 avait quelque chose de différent avec eux. C'était très clair.
6 Par contre, les groupes de Khmers rouges qui provenaient des
7 autres parties de la ville, eux étaient véritables. Ces Khmers
8 rouges... ces faux Khmers rouges ne sont pas arrivés à Phnom Penh,
9 ils étaient ici déjà.

10 Q. Le 17 avril 1975, vous étiez à Phnom Penh. Pouvez-vous dire à
11 la Chambre si vous avez remarqué si les deux groupes sont venus
12 en ville en même temps ou si l'un est venu après l'autre?

13 [10.03.28]

14 R. Les Khmers rouges venaient dans la ville toute la journée. Il
15 faisait noir. Et je l'ai déjà dit, même quand la nuit est tombée,
16 alors que nous nous rendions à l'ambassade de France - je l'ai
17 rappelé hier -, il y avait une ligne de civils et certains
18 employés cambodgiens de la presse occidentale, le Comité
19 international de la Croix-Rouge et leurs véhicules. Tout le monde
20 se dirigeait vers l'ambassade de France, à droite de la route.
21 Et, à gauche, il y avait, en file indienne, tout au long du
22 boulevard Monivong, des Khmers rouges qui marchaient en file
23 indienne, à 1 mètre de distance l'un des autres. À l'occasion,
24 ils nous... ils jetaient un coup d'œil vers nous car nous marchions
25 vers le... dans l'autre sens. C'était assez sombre, et ils étaient

28

1 silencieux. Toute la journée, des Khmers rouges venaient dans la
2 ville. Je ne saurais vous dire combien sont arrivés.
3 Vous me demandez s'ils arrivaient tous en même temps? Comme je
4 vous ai dit, j'ai vu les premiers arriver vers 8 heures près de
5 l'ambassade de France, et, beaucoup plus tard, au ministère... au
6 monument de l'Indépendance, le premier Khmer "kraham" que j'ai vu
7 était au monument de l'Indépendance. Je ne saurais dire
8 exactement s'ils arrivaient tous en même temps, mais ils se sont
9 tous... ils sont tous apparus ce matin-là, dans toutes les
10 directions.

11 [10.05.04]

12 Puis il y avait des combats, la résistance de dernières minutes,
13 le long de la route numéro 5, au nord de la ville, des soldats
14 qui essayaient d'entrer dans Phnom Penh. L'entrepôt d'essence
15 avait été incendié la veille, il y avait donc beaucoup de fumée.
16 Comme je l'ai dit hier, c'est là que j'ai vu mon premier... c'est
17 là que j'ai vu le... c'est de là que le premier Khmer rouge que
18 j'ai vu venait.

19 Q. Merci, Monsieur Rockoff. Je vous ai posé la question car je
20 cherchais à savoir s'il y avait deux groupes de Khmers rouges,
21 comme vous l'avez dit, et je voulais savoir si ces deux groupes
22 avaient le même nombre de soldats.

23 Ce matin du 17 avril 1975, ces deux groupes sont-ils venus dans
24 la ville et ont expulsé les citoyens de la même façon?

25 Agissaient-ils de la même façon? Semblaient-ils obéir aux mêmes

29

1 ordres?

2 R. Le 17 avril, je n'avais aucune idée qu'il y avait plus d'un
3 seul groupe de Khmers rouges. Je ne savais pas qu'il pouvait y
4 avoir différentes structures de commandement. J'ai présumé qu'ils
5 étaient tous unis, sauf pour les faux Khmers rouges qui, eux, se
6 sont présentés au Ministère de l'information.

7 [10.07.10]

8 Je ne peux pas dire qu'il y en avait beaucoup. Je dirais que j'ai
9 peut-être vu quelques douzaines de personnes avec leurs
10 casquettes de baseball. Et d'autres personnes... Par exemple,
11 Sydney Schanberg a pu leur parler, et lui a très bien compris,
12 rapidement, que ce n'était pas de véritables Khmers rouges.

13 Il est possible que cela "était" en réponse à des éléments de
14 propagande des semaines précédents. Il y avait eu une émission de
15 radio voulant que, si les Cambodgiens de l'étranger pouvaient
16 financer 1 million de dollars ou plus à la dernière offensive sur
17 Phnom Penh... se retrouveraient avec une place dans le nouveau
18 régime. Mais je ne sais pas si les gens y ont cru. Je trouve
19 d'ailleurs très étrange que Lon Non était toujours là, car il
20 était au Ministère de l'information à ce moment-là... enfin, cet
21 après-midi-là. Toute personne qui avait fait un don d'argent... Je
22 ne sais pas qu'est-ce qu'il en est advenu. Et ces faux Khmers
23 rouges, je ne sais pas ce qu'il leurs est arrivé. Ce sont des
24 choses que j'ai découvertes, d'ailleurs, après la libération.

25 [10.08.26]

30

1 Q. Monsieur Rockoff, qui vous a dit que ces gens que vous avez
2 vus au Ministère de l'information n'étaient pas de véritables
3 Khmers rouges? Quelle est votre source de connaissance?

4 R. Non, ce n'était pas alors que j'étais ici. C'est beaucoup plus
5 tard, quand j'ai lu des articles du "New York Times". Comme je
6 vous l'ai dit, Sydney Schanberg a compris très rapidement que ce
7 n'étaient pas de véritables Khmers rouges, mais ils n'étaient pas
8 responsables non plus; ils n'existaient pas, ils n'avaient aucun
9 poids. Mais, comme il a pu leur parler - eux sont d'ailleurs
10 allés le voir et ont parlé avec lui -, il a compris, et Dith
11 Pran, son adjoint, a confirmé les doutes.

12 Mais tout cela, je l'ai découvert beaucoup plus tard, après que
13 j'ai quitté le Cambodge. En fait, le monde extérieur savait mieux
14 ce qui se passait au Cambodge que moi alors que j'y étais;
15 c'est-à-dire... surtout dans les nuances des structures politiques,
16 des différentes factions. Ces éléments, je n'en... je n'en avais
17 pas conscience à l'époque où j'habitais ici. Certes, on entendait
18 des rumeurs.

19 [10.09.56]

20 Comme je vous l'ai dit, il y avait les quelque 600 Khmers
21 "rumdos" qui ont... sont passés au camp de Lon Nol. On avait... Par
22 exemple, il y avait certains contacts. Un contact... Par exemple,
23 j'ai accompagné Neil Davis, cinématographe australien. Son
24 chauffeur, lui, était au courant du fait que ces "rumdos"
25 allaient passer au côté gouvernemental. Nous avons été arrêtés,

31

1 et on nous a gardés "incommunicado" pendant quelques heures,
2 jusqu'à ce qu'ils "ont" décidé de nous laisser aller. Le cadre
3 responsable à ce moment-là et qui parlait avec nous, il parlait
4 français. Moi, je ne parle pas français, donc il en discutait
5 avec les autres. Et, quelques jours plus tard, ils ont rendu les
6 armes à leur gouvernement.

7 J'allais oublier, pardon, le cadre en question me demande d'où je
8 viens. J'ai subi un certain interrogatoire. Puis il nous demande
9 : "Où habitez-vous"? J'ai répondu: "Dans un hôtel à Phnom Penh."
10 Et le cadre a donné le nom de mon hôtel. Il savait où j'étais.
11 C'était où il y a maintenant l'hôtel Asie. Il me connaissait et
12 il connaissait Neil Davis car lui aussi s'était déjà rendu dans
13 cette région. Et la... d'ailleurs, la seule raison pour laquelle
14 j'avais pu l'accompagner, c'était parce qu'il avait établi un
15 rapport avec lui dans les jours précédents. C'était une
16 expérience très intéressante.

17 [10.11.41]

18 La défection de ces 600 Khmers "rumdos" au côté gouvernemental
19 n'a pas mené à d'autre défection - majeure, du moins -, et je
20 n'ai pas considéré que ce groupe était comme les autres Khmers
21 "kraham". Eux-mêmes se considéraient comme Khmers "rumdos" et
22 qu'ils étaient pro-Sihanouk.

23 Q. Merci, Monsieur Rockoff. Cela veut donc dire que vous n'avez
24 pas su de première main que ce groupe de Khmers rouges au
25 Ministère de l'information étaient des faux mais que vous l'avez

32

1 lu par la suite?

2 R. Ce qu'a écrit Sydney Schanberg à propos de la légitimité du
3 groupe en question, j'ai lu cet article des... plusieurs semaines
4 plus tard, à mon retour aux États-Unis. À l'époque, non, je n'en
5 avais pas discuté avec lui.

6 Pour ce qui est des renseignements que j'ai obtenus où on
7 travaillait avec un chauffeur adjoint interprète... Car moi j'aime
8 bien rester avec des gens qui ont des interprètes. Par exemple,
9 quand Dith Pran explique quelque chose à Dith Pran (sic)... quand
10 Dith Pran explique certaines choses à Sydney Schanberg, il me
11 l'explique aussi, et c'est comme ça que j'ai pu recueillir une
12 bonne partie des renseignements. Et il est bien sûr très utile
13 pour moi de connaître cela. Bien souvent, il me posait des
14 questions quant à ce que j'avais observé. Il s'agit, en fait,
15 d'un échange d'informations. Mais, comme je ne parlais pas la
16 langue khmère, c'était un certain obstacle. Mais, quand vous avez
17 des adjoints aussi dignes de confiance, comme Dith Pran ou encore
18 le chauffeur de Neil Davis et d'autres personnes... avec de tels
19 assistants, on peut travailler de façon très efficace.

20 [10.14.24]

21 Q. Vous avez vu deux groupes différents de Khmers rouges et vous
22 avez vu comment ils se comportaient dans la ville. Selon vous,
23 ces deux groupes agissaient de façons différentes. Et vous étiez
24 aussi sur place, le 17 avril 1975, et vous aviez un interprète,
25 comme les autres journalistes. Avez-vous entendu des émissions à

33

1 la radio à propos de ce groupe... de ces groupes de soldats?

2 M. LE PRÉSIDENT:

3 Monsieur le témoin, veuillez attendre avant de répondre.

4 La parole est maintenant à l'Accusation.

5 M. LYSAK:

6 J'ai deux objections à soulever.

7 Me Son Arun se répète. Il a posé le même type de question à plus
8 d'une reprise. Donc, peut-être n'est-il pas heureux de la réponse
9 que lui donne le témoin, mais...

10 [10.15.31]

11 Il a aussi déformé les propos du témoin. Le témoin a dit
12 clairement qu'il n'a pas vu deux groupes de Khmers rouges; il a
13 vu un petit groupe qui faisait semblant de faire partie des
14 Khmers rouges, et ensuite il y avait les véritables Khmers
15 rouges. Et donc il ne faut pas déformer les propos du témoin
16 comme ça.

17 Si le conseil de la défense veut poser des questions à propos
18 d'émissions de radio, c'est très bien, mais, sur la question des
19 différents groupes de Khmers rouges, je pense que Me Son Arun a
20 déjà posé de nombreuses questions à ce sujet.

21 Me SON ARUN:

22 Monsieur le Président, j'aimerais répondre à cette objection du
23 procureur.

24 Le procureur lui-même a parlé de ces deux groupes de Khmers
25 rouges, les vrais Khmers rouges et les faux Khmers rouges, et je

34

1 cherchais à savoir s'il pouvait distinguer le comportement des
2 vrais Khmers rouges et des faux Khmers rouges.

3 En effet, il est fondamental, aux fins de l'histoire et de la
4 postérité, que nous sachions ce qui s'est vraiment passé au
5 début.

6 (Discussion entre les juges)

7 [10.17.27]

8 M. LE PRÉSIDENT:

9 La Chambre retient l'objection de l'Accusation. Il s'agit d'une
10 question répétitive.

11 Maître, vous l'avez posée plusieurs fois et cela pourrait même
12 induire le témoin en erreur.

13 Monsieur Rockoff, vous n'avez pas à répondre à la question que
14 vous a posée la Défense.

15 Me SON ARUN:

16 Merci beaucoup, Monsieur le Président.

17 Et merci, Monsieur Rockoff. Voilà qui met fin à mon
18 interrogatoire.

19 M. LE PRÉSIDENT:

20 Merci, Maître.

21 À présent, la Chambre laisse la parole à la défense de Ieng Sary
22 pour son interrogatoire.

23 [10.18.10]

24 Me KARNAVAS:

25 Bonjour, Monsieur le Président. Bonjour, Madame et Messieurs les

35

1 juges. Bonjour à tous ceux et celles ici présents et aux
2 alentours. Et bonjour, Monsieur Al Rockoff.
3 Nous voulons vous remercier d'être venu déposer pendant les deux
4 derniers jours. Nous n'avons pas de question à vous poser. Nous
5 apprécions vos réponses franches et nous vous souhaitons bonne
6 chance pour la suite. Merci d'être venu.
7 Et merci, Madame, Messieurs les juges.

8 M. LE PRÉSIDENT:

9 Merci, Maître Karnavas.

10 À présent, c'est la défense de Khieu Samphan qui a la parole.

11 Vous avez la parole.

12 [10.18.51]

13 INTERROGATOIRE

14 PAR Me GUISSÉ:

15 Bonjour, Monsieur le Président. Bonjour, Mesdames, Messieurs de
16 la Chambre. Et bonjour, Monsieur Rockoff. Je m'appelle Anta
17 Guissé. Je suis coavocate internationale de M. Khieu Samphan et
18 je vais également vous poser quelques questions. Compte tenu de
19 votre déposition d'hier et de ce matin, ce seront essentiellement
20 des questions de précision, donc ça ne devrait pas être trop
21 long.

22 Q. Premier point, un bref retour sur votre parcours de soldat
23 avant 73. Vous avez indiqué avoir un passé militaire, donc, au
24 sein de l'armée américaine. Première question: est-ce que vous
25 pouvez m'indiquer à quel âge vous vous êtes engagé et dans quel

36

1 corps?

2 [10.19.58]

3 M. ROCKOFF:

4 R. Écoutez, c'est une histoire un peu longue, et vous pouvez la
5 voir dans "Wikipédia", et c'est de notoriété publique.

6 J'ai été dans la marine américaine pendant un an. Deux mois avant
7 d'être déployé, il y a eu des problèmes. Je me suis inscrit dans
8 l'armée. Et j'avais huit ans de service avant de partir. Je suis
9 allé au Vietnam. J'ai été photographe pendant une certaine partie
10 de ce temps. En fait, j'ai appris à le faire alors que j'étais
11 dans l'armée. Ma première expérience comme photographe est
12 lorsque j'ai été posté en Allemagne. J'ai beaucoup appris en
13 Allemagne en matière de photographie.

14 Quand je suis venu au Vietnam, j'étais dans l'armée, et c'est
15 pourquoi j'étais au Cambodge pendant deux mois dans les années...
16 enfin, dans l'année 1970. Et j'étais ici comme photographe
17 militaire au Cambodge. J'étais photographe militaire.

18 [10.21.00]

19 Q. Je vous remercie. Et, du coup, vous avez effectivement répondu
20 à ma deuxième question qui était de savoir dans quel cadre
21 exactement vous étiez venu en 70. Donc, c'est en tant que
22 photographe militaire pendant ces deux mois, c'est bien ça.
23 Juste une précision parce que je ne l'ai pas entendu, en tout cas
24 en français: à quel âge est-ce que vous vous êtes engagé dans
25 l'armée?

37

1 R. J'avais 17 ans. J'avais 16 ans quand je me suis inscrit
2 frauduleusement dans la marine. J'avais en fait falsifié mon
3 document de naissance. Et j'avais 18 ans quand je suis arrivé au
4 Vietnam.

5 Q. Je vous remercie de ces précisions.

6 Je voudrais maintenant revenir un petit peu plus précisément sur
7 la période au cours de laquelle vous avez suivi les soldats de
8 Lon Nol, entre 73 et 75.

9 [10.22.03]

10 Vous avez évoqué, avec M. le procureur et également avec ma
11 consœur des parties civiles, les déplacements difficiles à
12 l'époque, et en expliquant que la raison pour laquelle vous aviez
13 pu vous déplacer, c'est que vous accompagniez parfois des troupes
14 de... gouvernementales.

15 Ma question... ma première question est de savoir: est-ce que vous
16 suiviez souvent ces troupes? Est-ce que c'était votre travail
17 essentiel de suivre ces troupes? À quelle fréquence est-ce que
18 vous les faisiez?

19 R. Bien, il n'était pas difficile d'accompagner les soldats de
20 Lon Nol. Ce qui était difficile, c'était de se retrouver sur les
21 positions, soit sur le terrain, avant que les opérations
22 commencent, très tôt le matin. Par exemple, une astuce que
23 connaisse les autres journalistes: vous allez dans un hôpital,
24 vous découvrez où sont les combats, puis vous prenez une
25 ambulance... enfin, vous montez dans une ambulance et vous allez

38

1 directement au front.

2 L'hôtel où j'étais entre 73 et 75, c'était l'hôtel Asie. En fait...
3 en fait, c'était l'hôtel Santepheap (phon.), qui était l'hôtel
4 juste à l'ouest de celui-là. La personne qui était proprio... ou la
5 famille qui avait cet hôtel avait permis à des étudiants en
6 médecine qui travaillaient dans l'armée d'être au dernier étage...
7 enfin, de coucher là, par exemple les chauffeurs d'ambulance.

8 [10.23.52]

9 Donc, vers 4 heures du matin, je pouvais m'y rendre - 4 heures, 4
10 heures et demie. Ils allaient être récupérés par ambulance et
11 aller sur les champs de bataille. Donc, pendant certaines
12 semaines, c'était sur l'autoroute 4; des fois, c'était la route
13 nationale 5, le long du Tonlé Sap. Donc, moi, je monte dans
14 l'ambulance, on arrive et on y est avant que les combats
15 commencent. Des fois, ça commence juste avant le lever du soleil.
16 Des fois, un côté aime bien attaquer alors que le soleil se lève
17 derrière eux, comme pour que la partie d'en face soit aveuglée.
18 Se rendre sur un champ de bataille n'était pas nécessairement
19 difficile. Moi, je ne me tenais pas avec d'autres journalistes;
20 aller aux conférences de presse du Ministère de l'information à 8
21 heures du matin pour avoir un petit café, un déjeuner. Donc, ils
22 faisaient ça à l'occasion, et ensuite ils montaient dans les
23 jolies Mercedes et ils prenaient la route, et, quand vous
24 arriviez là, c'était déjà commencé à cette heure-là, et vous ne
25 pouviez pas aller là où vous deviez aller.

39

1 [10.24.53]

2 De toute façon, un journaliste de presse écrite n'a pas besoin
3 d'être là; il peut le faire à distance. Mais, si vous faites de
4 la photo ou des films, vous devez être sur place pour pouvoir
5 prendre les images, et c'est pourquoi, moi, je m'y rendais très
6 tôt.

7 Comme je l'ai dit, l'armée avait conscrit des étudiants en
8 médecine pour être soignants. C'est tout comme quand j'étais à
9 Kampong Chhnang, le 2 octobre... dans les années 70 et que j'avais
10 reçu un éclat d'obus dans le cœur. Je me souviens que, la semaine
11 d'avant, j'étais dans l'hôpital provincial à Kampong Chhnang car
12 je voulais savoir ce qui se passait, avoir quelques
13 renseignements. J'étais là aussi pour récupérer la dépouille d'un
14 photographe cambodgien, Lim Sovath (phon.), qui était mort cinq
15 jours plus tôt. Le médecin suédois m'a expulsé de l'hôpital et il
16 m'a dit: "Mais qui es-tu? Qu'est-ce que tu fais-tu là? Sors de
17 mon hôpital!" Mais il était gentil. De toute façon, j'avais déjà
18 eu mes photos, donc je savais déjà ce que je voulais faire. Nous
19 avons déjà récupéré la dépouille de Lim Sovath (phon.). Et, le
20 jour suivant, je suis blessé, et on m'amène à ce même hôpital
21 dont on m'avait expulsé, et ils m'ont sauvé la vie.

22 [10.26.14]

23 Q. De votre réponse détaillée, est-ce que je dois comprendre que
24 l'essentiel de votre activité, entre 73 et 75, c'était
25 effectivement le suivi des combats sur le champ de bataille?

40

1 Est-ce que c'est bien ça? Est-ce que je comprends bien votre
2 réponse?

3 R. Je peux vous donner plus de détails. Oui, c'est exact. Enfin,
4 votre interprétation est la bonne. Mais j'ai photographié
5 beaucoup d'autres choses, par exemple des camps de réfugiés.

6 J'allais faire du travail, des fois, gratuitement pour CARE. J'ai
7 fait aussi un reportage pour la Croix-Rouge internationale,
8 gratuitement, parce que je voulais le faire. Cela me donnait
9 aussi un certain accès, tout comme lorsque j'ai travaillé pour
10 Catholic Relief Services.

11 Il y avait... donc, il y avait beaucoup plus que des combats. Et ce
12 qui était essentiel pour ces 2 400 000 personnes qui habitaient à
13 Phnom Penh était d'être en sûreté le soir: allons-nous nous
14 retrouver dans... avec des tirs d'obus, des roquettes de 122
15 millimètres? Et, dans la dernière année de la guerre, c'était des
16 tirs de 107 millimètres. Si les Khmers "kraham" pouvaient se
17 rapprocher de la ville, vous pouviez garantir que des roquettes
18 seraient tirées sur les positions militaires. Des fois, les
19 Khmers rouges laissaient un tir... enfin, un lance-obus ou un
20 lance- roquettes et le mettaient sur retardateur et quittaient.

21 [10.27.51]

22 Il arrivait donc que des gens "avaient" besoin d'information de
23 façon urgente, à savoir où était le champ de bataille, quelles
24 sont les villes qui sont sur le point d'être isolées, comme
25 Kampong Speu, par exemple, qui s'est retrouvé coupée du reste

41

1 pendant...plusieurs fois pendant les deux ans que j'ai été ici. Les
2 exodes des réfugiés provenant d'un certain endroit, il faut aussi
3 montrer ce qui se passe avec ces gens. Donc, il y a beaucoup plus
4 que simplement la guerre, mais la guerre touche tous les aspects
5 de la vie ici.

6 Q. Je vais revenir un petit plus en détail sur la question des
7 réfugiés.

8 Mais, pour finir sur les missions que vous avez effectuées en
9 tant que photographe aux côtés des soldats de Lon Nol, je
10 voudrais revenir sur un cliché qui vous a été montré hier par M.
11 le Juge Lavergne et sur lequel je voudrais une précision.

12 [10.28.53]

13 Avec l'autorisation de Monsieur le Président, je souhaiterais que
14 l'on puisse montrer... C'était une des photos récupérées par M. le
15 Juge Lavergne sur Internet. Je n'ai pas de référence précise,
16 mais, simplement, il s'agissait de la photo sur laquelle il y
17 avait un soldat, un jeune soldat avec un fusil et une fleur
18 artificielle attachée au bout du fusil. Je vois que vous voyez de
19 quelle photo je parle.

20 Et, avec l'autorisation de Monsieur le Président, je souhaiterais
21 que l'on puisse la diffuser à l'écran.

22 M. LE PRÉSIDENT:

23 Oui, allez-y.

24 [10.29.40]

25 Me GUISSÉ:

42

1 Q. Sur cette photo précisément, je n'ai qu'une seule question
2 parce que ce n'était pas clair ou vous ne me l'avez pas dit, en
3 tout cas dans la traduction française : est-ce que nous sommes
4 d'accord qu'il s'agit d'un soldat de Lon Nol que vous avez pris
5 dans le cadre de vos photos-reportages avec les troupes?

6 M. ROCKOFF:

7 R. (Intervention non interprétée)

8 M. LE PRÉSIDENT:

9 La photo n'a pas encore été mise aux écrans.

10 (Courte pause)

11 [10.30.48]

12 Je vous en prie, témoin, veuillez répondre.

13 M. ROCKOFF:

14 R. Oui, c'est un soldat de Lon Nol

15 Me GUISSÉ:

16 Q. Je vous remercie de cette précision.

17 Je voudrais passer maintenant à une autre ligne de
18 questionnement. Vous avez évoqué avec mes confrères, auparavant,
19 et également, il me semble, avec M. le...

20 M. LE PRÉSIDENT:

21 Puisque vous souhaitez passer à un autre thème, la Chambre décide
22 d'observer une pause, à présent.

23 Huissier d'audience, veuillez apporter votre assistance au témoin
24 pendant la pause.

25 Maître, de combien de temps avez-vous encore besoin pour

1 interroger M. Rockoff?

2 [10.32.14]

3 Me GUISSÉ:

4 Je ne sais pas. Je pense que j'ai dû prendre 10 minutes. Je vous
5 avais indiqué hier que j'en aurais entre 20 et 30 minutes. Je
6 pense que ça sera plutôt 30, 35 minutes encore. Enfin, en gros,
7 25 minutes après... après la pause, sauf si, effectivement, je vais
8 plus vite que prévu. Mais je préfère compter large pour ne pas me
9 faire taper sur les doigts ensuite.

10 M. LE PRÉSIDENT:

11 Dans ce cas, nous allons tout d'abord observer une pause.

12 (Suspension de l'audience: 10h32)

13 (Reprise de l'audience: 10h57)

14 M. LE PRÉSIDENT:

15 Veuillez vous asseoir. Reprise de l'audience.

16 La parole est donnée à la défense de Khieu Samphan, qui pourra
17 continuer à interroger ce témoin.

18 Me GUISSÉ:

19 Merci, Monsieur le Président.

20 Q. Monsieur Rockoff, je reprends là où je m'en étais arrêtée
21 avant la pause.

22 Vous avez indiqué vous souvenir clairement, donc, de l'arrêt des
23 bombardements B52 des Américains le 15 août 73. Ma question est
24 la suivante: est-ce que, à votre connaissance, les troupes de Lon
25 Nol avaient une flotte aérienne?

1 [10.58.34]

2 M. ROCKOFF:

3 R. Je ne parlerais pas de flotte; ce n'était pas une grande force
4 aérienne. Mais après l'arrêt des bombardements américains, le 15
5 août, la force aérienne avait peu d'engins. À part des
6 hélicoptères d'assaut, ils avaient les T28 américains qui
7 larguaient des bombes de 250 livres. Voilà tout ce que pouvaient
8 faire les forces aériennes cambodgiennes. Je ne pourrais pas vous
9 donner un chiffre estimatif du nombre d'appareils aériens. Il y
10 avait des avions de reconnaissance, des C47 - appareils à deux
11 moteurs de fabrication américaine, pour le transport -, des C123
12 de la force aérienne américaine. Mais la force aérienne
13 cambodgienne était limitée. La guerre aérienne a diminuée de 95
14 pourcent au moins après le 15 août.

15 Q. Et c'est une déduction logique de ma part de dire que, si elle
16 a diminué de 95 pourcent, c'est qu'il y avait quand même au moins
17 5 pourcent de bombardements avec les équipements que vous venez
18 de nous décrire.

19 [11.00.20]

20 R. Certainement. Les bombes et les munitions avaient été amenées
21 au Cambodge. Mais les bombardements intensifs américains n'ont
22 pas commencé au Cambodge, mais ont terminé au Cambodge. Les
23 forces militaires de l'autre côté de la base aérienne de
24 Pochentong... C'était très limité, en termes de soutien aérien pour
25 l'armée cambodgienne, ce qui a bien sûr eu une influence

45

1 dramatique sur les tactiques employées par l'armée de Lon Nol.

2 Q. Quand vous dites "incidences dramatiques sur les moyens
3 employés", qu'est-ce que vous voulez dire par là? Quelles sont
4 les tactiques qu'ils ont dû employer par la suite?

5 R. Avec le soutien américain, l'armée pouvait dépendre de frappes
6 aériennes américaines pour aider l'armée cambodgienne s'ils
7 avaient des problèmes. Par la suite, ils ne pouvaient plus
8 dépendre de ce soutien aérien. L'aviation cambodgienne avait des
9 ressources très limitées, et donc l'armée ne pouvait pas dépendre
10 d'eux et ont commencé à faire des déploiements beaucoup plus
11 conservateurs, et même... C'est-à-dire, après l'arrêt des
12 bombardements, l'armée cambodgienne a été beaucoup plus
13 conservatrice dans ses déploiements de troupes et ses plans
14 d'attaque pour limiter le nombre de soldat qui se retrouveraient
15 isolés.

16 [11.02.04]

17 Bon, par exemple, une pagode qui était occupée par des forces de
18 Lon Nol et qui étaient encerclée par des soldats khmers rouges.
19 Dans un tel cas de figure, les soldats de Lon Nol savaient qu'ils
20 auraient été protégés par les bombardements américains. Mais, le
21 15 août, cela s'est terminé. Et c'est pourquoi je dis que la
22 nature des combats a changé après le 15 août.

23 Q. Je vous remercie de ces précisions.

24 Je voudrais maintenant passer à une autre ligne de
25 questionnement, là encore une précision par rapport à une photo

46

1 qui vous a été montrée hier par M. le Juge Lavergne et qui fait
2 partie d'un document adressé par mél par DC-Cam au Bureau des
3 coprocurateurs, un ensemble de documents intitulé - et là je suis
4 désolée, je vais passer à l'anglais avec mon mauvais accent -
5 [interprété de l'anglais]: "17 Avril 1975: Génocide au Cambodge -
6 Une Exposition permanente du Centre de documentation du Cambodge"
7 [fin de l'interprétation de l'anglais].

8 [11.03.17]

9 Avec l'autorisation de M. le Président, je souhaiterais que l'on
10 puisse montrer la dernière page de ce document, qui est une photo
11 qui a été commentée hier par le témoin et qui représente une
12 femme qui pleure à côté du corps de son mari. Avec votre
13 autorisation, Monsieur le Président, je souhaiterais qu'on puisse
14 afficher le document à l'écran.

15 M. LE PRÉSIDENT:

16 Oui, allez-y.

17 Me GUISSÉ:

18 Ça va être affiché dans un moment, mais je pense que le fait que
19 le fichier soit PDF prend un peu plus de temps.

20 (Courte pause)

21 [11.04.50]

22 J'aimerais que, lorsque... si on peut, s'il vous plaît, afficher à
23 l'écran le commentaire... enfin, la légende de DC-Cam.

24 Voilà. Monsieur le témoin, vous avez la photo sous les yeux, avec
25 le commentaire de DC-Cam, qui date, cette photo, du 17 avril 75.

47

1 Vous avez clairement indiqué hier que ce cliché a été pris avant
2 la prise de Phnom Penh. Dans mon souvenir, vous avez dit au moins
3 un mois.

4 Ma question est la suivante: est-ce que vous avez été contacté
5 par DC-Cam au moment de la mise en place de cette exposition
6 permanente, avec l'exploitation de votre photo?

7 M. ROCKOFF:

8 R. Oui, j'aurais bien aimé que Youk Chhang entre en contact avec
9 moi. Il a reçu plusieurs imprimés de la collection de Peter
10 Maguire, et il y a beaucoup de mes photos dans cette collection.
11 En effet, la légende est erronée; ce n'était pas le 17 avril.
12 C'est une erreur avec laquelle je n'ai rien à voir. J'ai bien sûr
13 l'intention de collaborer avec le Centre de documentation et
14 d'ajouter d'autres photos à cette collection, mais je regrette
15 que la vignette soit erronée.

16 [11.06.24]

17 Q. Je vous remercie de cette précision.

18 Je voudrais maintenant passer à une autre ligne de
19 questionnement.

20 Vous avez évoqué tout à l'heure avec mon confrère Koppe les
21 conditions de vie des réfugiés qu'il y avait à Phnom Penh avant
22 le 17 avril 75 et vous avez même expliqué que, dans le cadre de
23 votre travail, vous avez eu à faire du pro bono pour prendre des
24 photos de la situation de ces réfugiés à Phnom Penh. Vous avez
25 évoqué, notamment, deux organisations: la Croix-Rouge - trois

48

1 même -, World Vision et Catholic Relief Services.

2 Ma première question est: est-ce que vous avez le souvenir
3 d'autres organisations qui travaillaient sur le problème des
4 réfugiés, à cette époque-là, dans Phnom Penh et autour de Phnom
5 Penh?

6 R. Il y avait très peu d'organismes ici pendant la guerre, et le
7 terme "ONG" ou, enfin, "organisme non-gouvernemental", on ne
8 l'employait pas, à l'époque. Mais, oui, les organismes que j'ai
9 évoqués tout à l'heure, j'ai fait du travail pour eux, pas comme
10 employé, mais en prenant des photos pour lesquelles ils avaient
11 un certain besoin. Mais il n'y avait pas beaucoup d'organismes
12 d'assistance pendant la guerre.

13 [11.08.07]

14 Q. Toujours relativement à ces réfugiés, vous avez indiqué
15 approximativement que vous estimiez leur nombre à Phnom Penh,
16 avant la chute, à 2 400 000 réfugiés. Vous qui avez pris des
17 photos des camps, de l'hôtel Cambodiana, etc., est-ce qu'il vous
18 est apparu ou on vous a parlé des problèmes sanitaires que cette
19 immense population pouvait causer dans la ville et dans les camps
20 en question?

21 R. Je pense que vous me demandez si les personnes parlaient de la
22 situation sanitaire. Non, la situation était évidente dans les
23 camps. Ensuite, il y avait des problèmes sanitaires dans les
24 parcs, où des milliers de personnes s'entassaient; ça crevait les
25 yeux. Mais, je ne peux pas dire que quelqu'un m'en a... en a

49

1 discuté avec moi.

2 Q. Et une dernière précision sur ce point. Vous avez été là,
3 donc, à Phnom Penh, entre 73 et 75. Est-ce que vous avez vu
4 l'accroissement de ces réfugiés à une grande vitesse ou est-ce
5 que ça s'est situé à un moment particulier durant cette période?
6 [11.10.05]

7 R. Graduellement. Je ne pourrais pas dire combien de ces 2
8 millions quelques de personnes sont devenues réfugiées avant ou
9 après le 15 août. Les réfugiés qui fuyaient les zones contestées
10 se sont... la venue des réfugiés qui fuyaient les zones
11 contestées s'est poursuivie même après la fin des bombardements
12 et s'est intensifiée après... ou dans les jours qui ont précédé le
13 17 avril, car les combats se rapprochaient de la ville, et donc
14 il n'était pas sûr pour ces gens de rester dans les camps de
15 réfugiés qui étaient à l'extérieur de la ville. Et c'est donc
16 pourquoi les gens se sont enfuis vers le centre de la ville de
17 Phnom Penh.

18 Je dirais que les flux de réfugiés se sont maintenus pendant les
19 deux ans que j'étais ici. Je ne saurais dire si c'était plus
20 intense après le 15 août ou avant; je n'ai pas les statistiques
21 sous la main. Le Comité international de la Croix-Rouge, par
22 exemple, avait des documents et des informations à cet effet.
23 [11.11.16]

24 J'ai dit hier que j'ai pris des photos à la villa de la
25 Croix-Rouge à Phnom Penh. Ils m'ont dit qu'il y avait plus de 1

50

1 million de fiches avec des informations sur les familles. Je ne
2 sais pas ce qui est advenu de cette archive, mais une copie
3 conforme de ces fiches d'information avait été envoyée à
4 l'administration centrale à Genève en Suisse... de la Croix-Rouge.
5 Car beaucoup de réfugiés aussi ne se sont pas rendus dans les
6 camps et, donc, n'ont pas été comptabilisés.

7 Q. Je vous remercie de ces précisions.

8 Et je voudrais maintenant passer à une autre ligne de
9 questionnement et m'intéresser au 17 avril 1975.

10 Il y a eu une longue discussion ce matin sur la question d'une ou
11 plusieurs factions de Khmers rouges que vous auriez vues ce
12 matin-là... enfin, ce jour-là. Je voudrais essayer de vous
13 rafraîchir la mémoire.

14 Et, tout d'abord, première question: est-ce que vous vous
15 souvenez si, à votre arrivée en Thaïlande dans le deuxième convoi
16 qui était parti de l'ambassade de France, est-ce que vous vous
17 souvenez avoir raconté votre expérience à un membre de
18 l'Ambassade des États-Unis à Bangkok?

19 [11.12.55]

20 R. Je n'ai aucun collègue à l'ambassade à Bangkok. J'ai discuté
21 avec des collègues qui étaient des journalistes. Lorsque nous
22 avons franchi la frontière, quand nous avons traversé, donc, en
23 Thaïlande, le premier commentaire que j'ai fait à propos du
24 Kampuchéa démocratique à quelqu'un était une interview que j'ai
25 faite du... était avec quelqu'un de "60 Minutes" et son cameraman

51

1 thaï, qui m'ont filmé. Donc, c'était une interview que j'ai
2 donnée de l'autre côté, du côté thaïlandais du pont. Ils ont mis
3 la caméra sur mon visage, et, quand j'ai défait ma ceinture pour
4 pouvoir sortir les 23 pellicules que j'avais attachées à ma
5 cuisse, qui était une façon de faire passer les pellicules, et...
6 Et donc le cameraman a filmé quand j'ai sorti les pellicules de
7 mes pantalons.
8 Donc, l'interview avec Bradley, "asked"... de "60 Minutes", était:
9 "Croyez-vous qu'il y aura un bain de sang?" C'étaient les
10 questions... la question qui m'était posée. J'ai répondu oui. Et il
11 a demandé: "Combien de personnes, combien de victimes,
12 pensez-vous?" Et j'ai répondu: "Qui sait? Mille? Dix mille? Je
13 veux dire, combien de personnes pour un bain de sang?" J'ai
14 oublié certaines des autres questions qui m'ont été posées. Je
15 pense que cette interview est dans les archives, et... dans les
16 archives de l'Université Vanderbilt et que vous pourriez obtenir...
17 Vous savez, j'ai... ma mémoire fait défaut.

18 [11.14.30]

19 Q. Excusez-moi, Monsieur Rockoff. Je pense qu'il y a eu un
20 problème de traduction dans ma question parce que je ne vous
21 parlais pas d'interviews avec des journalistes.
22 Ma question, c'était: avez-vous eu un entretien avec un membre de
23 l'Ambassade américaine à Bangkok? C'était ça, ma question. Donc,
24 pas un collègue, mais quelqu'un qui travaillait pour l'Ambassade
25 des États-Unis à Bangkok. Est-ce que vous vous souvenez d'un tel

52

1 entretien?

2 R. Pas en 1975, non. Mais c'est vrai... À Bangkok, j'ai croisé un
3 Américain qui travaillait auparavant à l'ambassade américaine à
4 Phnom Penh. Je ne saurais considérer cela comme une véritable
5 interview. Nous avons bu quelques verres dans un bar à Patpong,
6 et j'ai mangé un bol de nouilles de Shanghai, on m'a posé des
7 questions, mais je ne considère pas qu'il s'agissait là d'un
8 interrogatoire. Et je ne suis pas entré en contact avec les
9 membres du personnel de l'ambassade américaine à Bangkok en 1975.

10 [11.15.47]

11 Me GUISSÉ:

12 Avec votre autorisation, Monsieur le Président, je voudrais
13 montrer un télégramme de l'ambassade américaine à Bangkok qui,
14 malheureusement, n'existe qu'en anglais, mais je souhaiterais
15 simplement utiliser un bref passage. Et, avec votre autorisation,
16 je souhaiterais que l'on puisse le mettre à l'écran.

17 Les références sont les suivantes: c'est le document
18 D291/6.3.2.31 - D291/6.3.2.31. Et l'ERN en anglais est le
19 00495570 - 00495570.

20 Mais je vois que mon confrère de l'Accusation est debout.

21 M. LE PRÉSIDENT:

22 Oui. La parole est à l'Accusation.

23 [11.16.59]

24 M. LYSAK:

25 Merci, Monsieur le Président.

53

1 À ce que je sache, ce document ne figure pas sur la liste des
2 pièces proposées par la Défense ou la nôtre, et je ne crois pas
3 que la Défense a fait une requête pour son versement. Mais
4 j'aimerais dire que... Nous ne nous opposons pas à ce que la
5 Défense utilise ce document, mais je voulais dire clairement
6 qu'il ne s'agit pas d'un document qui avait déjà été proposé par
7 la Défense.

8 Me GUISSÉ:

9 Oui, Monsieur le Président, si je peux répondre brièvement,
10 effectivement, c'était... ce n'était pas un document que nous
11 entendions utiliser. L'intérêt de ce document n'est venu qu'à la...
12 à l'audition de M. Rockoff, et je pense que ça peut permettre de
13 clarifier un point, à savoir lui rafraîchir la mémoire ou
14 simplement montrer qu'il y a une erreur sur le télégramme en
15 question.

16 Donc, je pense que... comme on cite son nom dans ce document, je
17 pense que c'est la personne la mieux habilitée à pouvoir
18 répondre, et dans la mesure où M. le procureur, a priori, ne
19 s'oppose pas, je demande la possibilité d'utiliser ce bref
20 passage qui nous permettra peut-être de clarifier la déposition
21 du témoin.

22 (Discussion entre les juges)

23 [11.19.46]

24 M. LE PRÉSIDENT:

25 Le document sur lequel entend fonder ses... la défense de Khieu

54

1 Samphan entend fonder ses questions n'a pas été proposé par
2 aucune des parties. Comme la Chambre l'a déjà indiqué, les
3 parties ne peuvent pas présenter de tels documents à des témoins,
4 et cela comprend M. Rockoff.

5 Me GUISSÉ:

6 Bien. Simplement, je prends acte de votre décision, Monsieur le
7 Président.

8 Et, pour les besoins du procès-verbal, je précise que, au moment
9 où nous avons... on a demandé aux parties de présenter leurs
10 listes de documents, c'était en relation avec leurs témoins. M.
11 Rockoff n'était pas sur notre liste de témoins, et nous n'aurions
12 pas pu, de toute façon, le présenter sur la liste.

13 Je prends acte de votre décision. C'est bien dommage, mais je
14 pense que je peux quand même poser la question de façon plus
15 large.

16 [11.20.40]

17 Q. Monsieur Rockoff, il existe un document de l'ambassade
18 américaine, un télégramme dans lequel vous êtes cité et dans
19 lequel on fait état du fait que vous auriez expliqué que vous
20 auriez vu trois factions ce jour-là, le 17 avril 75. Est-ce que
21 ces propos de "trois factions" correspondent à ce que vous avez
22 pu dire à un employé de l'Ambassade américaine?

23 M. ROCKOFF:

24 R. Je n'ai pas dit à un employé de l'Ambassade américaine quoi
25 que ce soit. Comme je vous l'ai dit dans mon autre réponse, j'ai

55

1 partagé quelques verres à Patpong avec un Américain qui avait
2 travaillé à l'ambassade à Phnom Penh. Donc, peut-être que lui a
3 transféré des renseignements de seconde main à quelqu'un d'autre
4 à l'ambassade américaine à Bangkok, je n'en sais rien.
5 Si j'ai fait référence à des Khmers "kraham" qui venaient dans la
6 ville par trois différentes directions, je n'ai sûrement pas
7 employé, aujourd'hui ou à l'époque, le terme "faction". On ne
8 fait pas référence à différents pelotons d'une unité comme
9 différentes factions simplement parce qu'ils viennent de trois
10 directions différentes.
11 [11.22.20]
12 Je n'ai aussi jamais vu ce document dont vous parlez. Bon, il est
13 passé sur mon écran d'ordinateur bien rapidement; je l'ai lu. Je
14 n'ai jamais accompagné des Khmers "rumdos" dans la ville. La
15 situation avec les Khmers "rumdos", c'était un an plus tôt, quand
16 les 600 ont fait défection. Donc, je ne sais pas qui est la
17 source de ce document, mais peut-être devrait-il être rééduqué
18 pour les inexactitudes qui figurent dans ce télégramme.
19 Q. Je vous remercie de ces précisions.
20 Je passe maintenant à une autre ligne de questionnement, très
21 brève.
22 Vous avez évoqué votre passage au Ministère de l'information le
23 17 avril, en compagnie de vos collègues journalistes, et vous
24 avez également commenté la photo... enfin, les photos que vous y
25 avez prises.

56

1 Ma question - la première: parmi les Khmers rouges que vous avez
2 vus ce jour-là, est-ce qu'il y en avait que vous connaissiez, au
3 Ministère de l'information?

4 R. Non.

5 Q. Ensuite, les Khmers rouges que vous avez vus ce jour-là,
6 est-ce que vous... vous avez vu - pardon - exclusivement des
7 militaires ou est-ce que vous avez vu également des civils?

8 [11.23.51]

9 R. Je dirais que les deux douzaines de fonctionnaires du régime
10 de Lon Nol étaient tous en habits civils. Occupaient-ils un rang
11 militaire ou un rang civil? C'était difficile à dire. Il y avait
12 aussi certaines personnes qui portaient des vêtements en civils.
13 On a vu une photographie, hier, d'un Khmer rouge qui montait
14 pieds nus les marches devant le ministère. Il y avait quelqu'un
15 avec une chemise blanche qui était à côté de la porte. Je présume
16 que c'était une fonctionnaire du ministère. Ils étaient là. Et
17 dans l'après-midi, alors que Sydney Schanberg, Dith Pran et
18 moi-même "ont" été emmenés au ministère après le pont japonais,
19 il y avait beaucoup plus de Khmers rouges, mais je n'ai reconnu
20 personne.

21 Le seul incident où un Khmer "kraham" m'a reconnu, je l'ai dit,
22 j'en ai parlé hier: quand j'étais sur le convoi, et un Khmer
23 rouge, à côté du camion, qui criait: "Rokoss! Rokoss! Rokoss!"
24 (phon.), et j'ai trouvé que c'était un peu... c'était un peu
25 bizarre, et je l'ai reconnu. Il était vêtu de noir. C'était

57

1 quelqu'un que je n'avais jamais vu habillé de noir, il était
2 toujours habillé en blanc parce qu'il était réceptionniste à
3 l'hôtel Le Royal. Ce jour-là, il portait un uniforme khmer rouge
4 avec ses camarades. Il était armé.

5 [11.25.16]

6 Q. Je vous remercie de ces précisions.

7 Je passe maintenant à mes deux dernières lignes... mes deux
8 dernières lignes de questionnement. C'est bientôt la fin de mon
9 interrogatoire.

10 Une petite question de précision: vous avez indiqué, en parlant
11 de votre vie avant votre départ pour la Thaïlande, votre vie à
12 l'ambassade de France, et vous avez indiqué que, comme source
13 d'information pendant cette période, vous aviez une radio et vous
14 pouviez écouter la BBC. Ma question est la suivante: en dehors de
15 la BBC, est-ce que vous aviez d'autres sources... d'autres sources
16 d'information?

17 R. Pas lorsque j'étais à l'ambassade de France, mais il y avait
18 accès à des transcriptions d'émissions de radio que, à
19 l'occasion, des journalistes me faisaient passer. Moi, je n'avais
20 pas accès direct à ces documents car je n'avais pas l'habitude
21 d'aller à l'ambassade américaine ou au United States Information
22 Service pour avoir ces transcriptions FBIS - les FBIS ou Foreign
23 Broadcast Information Services. Et c'est ce que des journalistes
24 me donnaient.

25 [11.26.47]

58

1 Donc... Et c'est là qu'on entendait la rumeur: "Quand la guerre
2 sera finie, les gens rentreront chez eux. La guerre est presque
3 finie; si vous contribuez 1 million de dollars sur l'offensive
4 finale, vous occuperez un rang dans le nouveau régime." C'étaient
5 des choses que l'on retrouvait dans ces rapports FBIS - les
6 transcriptions - et c'était quelque chose que le Département
7 d'État américain remettait aux ambassades américaines,
8 c'est-à-dire des émissions de radio qui étaient d'intérêt pour
9 l'ambassade dans laquelle... enfin, du pays et aussi la radio
10 khmère dont les transcriptions... dont les émissions étaient
11 traduites.

12 Q. Je vous remercie de ces précisions, mais ma question était:
13 pendant votre séjour à l'ambassade, est-ce que vous avez... vous
14 aviez accès à ces éléments-là? Là, je parle vraiment de pendant
15 votre séjour à l'ambassade de France, à partir du 17 avril
16 jusqu'à début mai 75.

17 [11.27.52]

18 R. Nous avons le droit de conserver nos postes radio. Un jour,
19 des Khmers "kraham" sont rentrés dans l'ambassade et cherchaient
20 des transmetteurs, et non des récepteurs. Et l'allégation qui
21 fondait leur visite, c'est qu'il y avait eu des transmissions non
22 autorisées depuis l'ambassade. Donc, il a fallu récupérer tous
23 les récepteurs radio de chacun, les mettre dans un... dans un...
24 enfin, en faire un tas et s'assurer qu'il n'y avait pas de
25 transmission... de capacité de transmission à l'un quelconque de

1 ces postes de radio.

2 Il y avait des émissions de radio qui provenaient de l'édifice...
3 du bâtiment qui était à côté de l'ambassade de France, qui était
4 à l'époque l'ambassade de la Corée du Sud. Ils avaient de
5 l'électricité et... même si la majeure partie de Phnom Penh était
6 en panne de courant.

7 Moi, je pouvais écouter des émissions d'ondes courtes avec mon
8 récepteur radio. Je pouvais écouter la BBC. Il y avait aussi
9 "Voice of America", mais "Voice of America" ne nous indiquait pas
10 beaucoup de renseignements sur ce qui se passait. Et c'est à peu
11 près tout. Il n'y avait rien d'autre... ou pas grand-chose de
12 disponible à part la BBC, du moins en termes de réception radio.
13 [11.29.17]

14 Q. Et dernière ligne de questionnement. Vous avez évoqué votre
15 travail de photographe free-lance qui supposait que vous
16 travailliez avec plusieurs types de médias. Parmi ces médias, en
17 répondant à mon confrère tout à l'heure, vous avez parlé du "New
18 York Times" et vous avez également parlé de "Newsweek".

19 Ma question est la suivante: est-ce que vous connaissez les
20 journalistes de "Newsweek" ou qui ont travaillé pour "Newsweek"
21 qui se nomment Fay Willey - alors, le prénom, a priori, c'est
22 F-a-y, et le nom de famille, "Willey" ou "Willy" (phon.), désolée
23 pour la prononciation, W-i-l-l-e-y - et un autre journaliste qui
24 s'appelle Paul Brinkley-Rodgers? Est-ce que ces noms vous disent
25 quelque chose?

60

1 R. Non. Le premier nom ne me dit rien, je ne sais pas si c'est un
2 homme ou une femme. Fay, non. Beaucoup de correspondants
3 travaillaient pour chaque magazine, et parfois il y avait des
4 gens qui arrivaient ou qui partaient. Le deuxième nom, je ne l'ai
5 pas saisi. Pourriez-vous le répéter?

6 [11.30.30]

7 Q. Ça doit être mon accent. Paul Brinkley-Rogers.

8 R. Je ne connais personne portant ce nom. Je ne connais pas de
9 Paul Wringley-Rogers (phon.)... Si! Je connais un Paul
10 Brinkley-Rogers. Est-ce que c'est la personne sur qui vous
11 m'interrogez?

12 Q. Si vous ne le connaissez pas, enfin, je... Je ne peux pas
13 dire... A priori, je sais que c'est un journaliste qui aurait
14 travaillé pour "Newsweek". Donc, c'est... ma question, c'était...
15 vous, ayant dit que vous avez travaillé pour "Newsweek", de
16 savoir si vous avez pu collaborer avec ces journalistes-là.

17 R. Je ne connais pas le prénom. J'ai demandé de répéter le nom de
18 famille. Est-ce que c'est Paul Brinkley-Rogers? Oui. J'ai eu des
19 contacts plusieurs fois pendant deux ans. Je ne travaillais pas
20 pour eux, ils n'avaient pas d'obligation envers moi. Je prenais
21 des images ; parfois ils prenaient mes images, parfois non. Je
22 n'ai jamais travaillé pour le "New York Times". J'ai fourni des
23 photos comme free-lance.

24 Souvent, un correspondant arrivait en ville, il devait faire le
25 point des évènements, et, pour cela, il fallait avoir des

61

1 informations fraîches, et là nous discussions. J'étais donc, pour
2 ces correspondants, leurs yeux et leurs oreilles. Même chose pour
3 Sydney Schanberg du "New York Times". C'était très intéressant.
4 C'était comme si les rôles étaient inversés. Nous avions des
5 informations, nous les donnions à Sydney Schanberg. Parfois, je
6 parlais avec Ed Bradley, par exemple, pour CBS, pour savoir ce
7 qui allait être diffusé par le "New York Times".
8 Donc, "CBS Evening News" avait un responsable. Il venait du
9 Connecticut. Il allait au Centre Rockefeller, il devait lire le
10 "New York Times", il voyait le récit de Sydney. Il voulait que...
11 avoir des images pour CBS pour l'émission du soir, et c'était
12 important. Donc, est-ce que Sydney appréciait ce que je faisais?
13 Non. Il y avait des problèmes. Comme je l'ai dit, c'étaient les
14 rôles qui étaient inversés. Je donnais beaucoup de choses à
15 Schanberg et je me coordonnais avec ceux qui devaient savoir
16 parmi les journalistes.

17 [11.33.21]

18 Est-ce que je travaillais pour des gens en particulier? Non.
19 J'étais free-lance et, si je pouvais passer trois à cinq photos,
20 j'avais de la chance. Mais je n'ai jamais été considéré comme un
21 employé; c'était surtout pour Associated Press, "New York Times",
22 "Newsweek", et le "Time".

23 Q. Ce sera ma dernière question, Monsieur Rockoff, sur M. Paul
24 Brinkley-Rogers. Est-ce qu'il était présent avec vous à
25 l'ambassade de France? Est-ce qu'il était parmi les personnes...

62

1 les étrangers qui étaient à l'ambassade de France entre le 17
2 avril et début-mai 75?
3 R. Paul Brinkley-Rogers n'était pas au Cambodge avant la chute de
4 Phnom Penh. Il ne faisait pas partie des huit Américains de
5 l'ambassade de France. Il y avait sept Américains. Le huitième,
6 c'était Paul Ignatius, qui avait un passeport onusien. Je connais
7 Paul Brinkley-Rogers. Malheureusement, il n'était pas là pour la
8 chute de Phnom Penh.

9 [11.34.40]

10 Me GUISSÉ:

11 Je vous remercie, Monsieur Rockoff, d'avoir pris le temps de
12 répondre à mes questions et je vous souhaite un bon retour chez
13 vous.

14 J'en ai terminé, Monsieur le Président.

15 M. LE PRÉSIDENT:

16 Monsieur Al Rockoff, votre déposition est à présent terminée.
17 Vous pouvez disposer et rentrer chez vous. La Chambre vous est
18 très reconnaissante. Votre déposition nous aidera, sans aucun
19 doute, à contribuer à la manifestation de la vérité. Merci pour
20 cette déposition qui aura duré un jour et demi. Nous vous
21 souhaitons bonne chance. Bon retour chez vous.

22 Huissier d'audience, en coordination avec l'Unité d'appui,
23 veuillez faire le nécessaire pour que M. Rockoff puisse rentrer
24 chez lui en toute sécurité. Merci.

25 (M. Rockoff est reconduit hors du prétoire)

63

1 [11.36.22]

2 M. LE PRÉSIDENT:

3 La parole est à la défense de Khieu Samphan.

4 Me GUISSÉ:

5 Oui, Monsieur le Président, je vous remercie. J'ai deux points à
6 aborder.

7 Le premier point. Pour faire suite à l'observation que j'ai faite
8 sur les listes des parties, je voudrais simplement renvoyer la
9 Chambre au document E9/27, qui est une requête de Ieng Thirith
10 mais dans laquelle on indique, au paragraphe 4 de ce document,
11 l'email de Mme Susan Lamb, du 8 avril 2011, dans lequel elle
12 précise bien que les parties n'ont pas l'obligation de soumettre
13 des documents qui sont relatifs à des témoins qui sont appelés
14 par d'autres personnes.

15 Donc, c'est un point que je souhaite mettre en avant parce que,
16 en termes d'interrogatoire de témoins d'autres personnes, on
17 risque de se retrouver souvent avec la même difficulté. Sur nos
18 listes, évidemment, il n'y a pas de documents relatifs aux
19 témoins que nous n'avons pas appelé. Et, quand nous avons, dans
20 le cadre de l'interrogatoire, des documents qui sont au dossier
21 et qui sont pertinents, je pense que c'est dommage de ne pas
22 pouvoir les utiliser. Ça, c'était le premier point.

23 [11.37.38]

24 Le deuxième point. Monsieur le Président, comme j'ai eu à
25 l'indiquer hier, M. Khieu Samphan est encore très fatigué à la

64

1 sortie de son hospitalisation. Il souhaite confirmer qu'il
2 renonce à participer à l'audience des documents qui aura lieu
3 demain et jeudi et vous demande l'autorisation de pouvoir se
4 reposer complètement au centre de détention afin de pouvoir être
5 en forme pour les prochains témoins qui viendront certainement la
6 semaine suivante. Donc, c'est une requête que je formule à la
7 Chambre.

8 Nous avons fait un formulaire de renonciation sur l'audience des
9 documents de la dernière fois. Nous sommes prêts, évidemment, à
10 faire un autre document formulaire pour l'audience de demain et
11 après-demain.

12 Je vous remercie, Monsieur le Président.

13 M. LE PRÉSIDENT:

14 Merci, Maître.

15 La parole est à l'Accusation.

16 [11.38.46]

17 M. LYSAK:

18 J'aimerais réagir concernant les documents.

19 L'avocate devrait comprendre qu'il existe une procédure. Si la
20 Défense veut employer des documents, elle doit déposer une
21 requête présentant ces documents. Notre position consiste à ne
22 pas soulever d'objection lorsque la Défense identifie des
23 documents en rapport avec certains témoins lorsqu'elle applique
24 la procédure. Je me suis levé pour m'assurer que la Chambre sache
25 que ce n'était pas un document déposé.

65

1 Par ailleurs, si nous avons essayé en toute bonne foi
2 d'identifier tous les documents que nous connaissions, à chaque
3 fois que nous voulons déposer une telle requête, la défense de
4 Khieu Samphan, régulièrement, soulève des objections.
5 Quoi qu'il en soit, si la défense de Khieu Samphan avait appliqué
6 la procédure appropriée, nous n'aurions pas eu d'objection si,
7 donc, les documents pertinents pour le témoin avaient été
8 identifiés.

9 Donc, j'aimerais apporter une rectification par rapport à ce qui
10 a été décrit par la défense de Khieu Samphan.

11 (Discussion entre les juges)

12 [11.45.31]

13 M. LE PRÉSIDENT:

14 Des observations ont été faites concernant la question des
15 documents. La Chambre maintient sa position et réitère la
16 pratique adoptée jusqu'ici. Les arguments de l'Accusation sont
17 valides.

18 Pour ce qui est de la défense de Khieu Samphan, elle a présenté
19 une demande indiquant que Khieu Samphan souhaitait renoncer à son
20 droit d'être présent pour les toutes prochaines audiences. La
21 Chambre examinera cette demande et informera la défense de Khieu
22 Samphan de sa décision pour cet après-midi.

23 Le médecin des CETC sera chargé d'ausculter à nouveau Khieu
24 Samphan. La Chambre devra être informée du résultat de cette
25 évaluation pour pouvoir se prononcer.

66

1 Autre chose à présent: la question des documents principaux à
2 verser aux débats en rapport avec le rôle des accusés.

3 La Chambre souhaite connaître la position de l'Accusation.

4 L'Accusation est-elle prête à verser aux débats ces documents? Le
5 cas échéant, de combien de temps aurait-elle besoin pour
6 présenter ces documents?

7 [11.47.52]

8 M. LYSAK:

9 Merci, Monsieur le Président.

10 Nous étions prêts à commencer mercredi matin. Nous pensions avoir
11 besoin de deux jours.

12 Nous commencerions par les documents sur le rôle de Ieng Sary.

13 Ensuite, nous passerions à Khieu Samphan, pour terminer par Nuon
14 Chea.

15 Si la Chambre nous demande si nous sommes prêts à commencer cet
16 après-midi, je ne suis pas certain. Notre projet était de
17 commencer demain matin par les documents en rapport avec Ieng
18 Sary.

19 M. LE PRÉSIDENT:

20 Merci.

21 Qu'en est-il des coavocats principaux pour les parties civiles?

22 [11.49.00]

23 Me SIMONNEAU-FORT:

24 De notre côté, nous ne souhaitons pas présenter de document sur
25 le rôle des accusés maintenant. Nous souhaitons qu'il y ait

67

1 d'abord des témoins et des parties civiles qui soient entendues
2 sur le rôle des accusés et nous souhaitons présenter des
3 documents après ces auditions. Donc, nous ne sommes pas du tout
4 prêts à déposer... à présenter des documents maintenant ou la
5 semaine prochaine.

6 Nous demandons le report.

7 M. LE PRÉSIDENT:

8 Merci.

9 Qu'en est-il de la défense de Nuon Chea?

10 [11.49.53]

11 Me KOPPE:

12 Merci, Monsieur le Président.

13 À ce stade, il nous est difficile de donner un avis éclairé sur
14 notre position.

15 Nous allons rencontrer notre client à nouveau cet après-midi.

16 Selon nos informations, son état s'améliore. Peut-être qu'il sera
17 davantage en mesure de nous donner des instructions là-dessus.

18 Mais, si nous avons des objections ou des observations, nous le
19 ferons par écrit, comme je l'ai déjà dit.

20 M. LE PRÉSIDENT:

21 Merci pour ces indications.

22 Qu'en est-il de la défense de Ieng Sary?

23 [11.50.50]

24 Me ANG UDOM:

25 Bonjour, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les juges.

68

1 La défense de Ieng Sary adopte une position qui est similaire à
2 celle de la défense de Nuon Chea. Nous entendons d'abord demander
3 à notre client de quelle manière procéder.

4 Concernant l'audience relative aux documents, nous ne savons pas
5 encore bien si nous serons prêts. Quoi qu'il en soit, nous
6 devons en parler avec notre client avant de pouvoir informer la
7 Chambre. Or, jusqu'ici, nous n'avons pas pu nous entretenir avec
8 Ieng Sary.

9 M. LE PRÉSIDENT:

10 Merci.

11 Je laisse la parole à la défense de Khieu Samphan.

12 [11.51.45]

13 Me GUISSÉ:

14 Merci, Monsieur le Président.

15 Pour l'équipe de défense de Khieu Samphan, la position est très
16 claire: nous ne présenterons pas de document à ce stade de la
17 procédure. Nous estimons que, si nous avons des documents à
18 présenter, il faut que nous puissions plaider et que le stade de
19 la plaidoirie n'est pas encore arrivé.

20 Donc, nous ne présenterons pas de document à ce stade.

21 M. LE PRÉSIDENT:

22 Merci, Maître. Merci pour ces indications données par les
23 différentes parties.

24 Le moment est venu de lever l'audience. Les débats reprendront
25 demain matin, à 9 heures.

69

1 Demain matin commencera l'audience relative aux documents, en
2 commençant par les principaux documents ayant trait aux rôles des
3 accusés. La parole sera donnée en premier lieu à l'Accusation. En
4 même temps, les autres parties pourront, le cas échéant,
5 présenter des objections concernant tel ou tel document.

6 [11.53.16]

7 Agents de sécurité, veuillez conduire Khieu Samphan et Ieng Sary
8 au centre de détention et les ramener dans le prétoire demain,
9 pour 9 heures, sauf pour ce qui est de Ieng Sary, lequel devra
10 être conduit à la cellule temporaire du sous-sol, à partir de
11 laquelle il pourra suivre l'audience.

12 Cet après-midi, la Chambre rendra sa décision concernant Khieu
13 Samphan.

14 (Levée de l'audience: 11h53)

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25